

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

Annexe au procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 1972.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1),
à la suite de la mission effectuée du 19 au 31 janvier 1972
en vue d'étudier l'évolution économique de l'Afrique du
Sud, notamment dans les domaines industriel, agricole et
commercial,*

Par MM. Paul MISTRAL, Michel CHAUTY, Francisque COLLOMB,
Victor GOLVAN, Paul GUILLAUMOT, Robert LAUCOURNET
et Joseph VOYANT,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, *président* ; Joseph Yvon, Paul Mistral, Michel Chauty, Raymond Brun, *vice-présidents* ; Joseph Voyant, Fernand Chatelain, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux, *secrétaires* ; Charles Alliès, Octave Bajeux, André Barroux, Aimé Bergeal, Auguste Billiemaz, Maurice Blin, Georges Bonnet, Pierre Bouneau, Amédée Bouquerel, Robert Bouvard, Marcel Brégégère, Pierre Brousse, Albert Chavanac, Jean Cluzel, Francisque Collomb, Jacques Coudert, Maurice Coutrot, Pierre Croze, Georges Dardel, Léon David, Roger Delagnes, Henri Desseigne, Hector Dubois, Charles Durand, Emile Durieux, François Duval, Fernand Esseul, Jean Filippi, Jean Francou, Marcel Gargar, Lucien Gautier, Victor Golvan, Léon-Jean Grégory, Paul Guillaumot, Alfred Isautier, Maxime Javelly, Alfred Kieffer, Pierre Labonde, Maurice Lalloy, Robert Laucournet, Marcel Lucotte, Pierre Malle, Paul Malassagne, Pierre Marzin, Louis Orvoen, Gaston Pams, Paul Pelleray, Albert Pen, Raoul Perpère, André Picard, Jules Pinsard, Jean-François Pintat, Auguste Pinton, Henri Prêtre, Maurice Sambron, Guy Schmaus, Michel Sordel, Raoul Vadepiéd, Amédée Valeau, Jacques Verneuill, Charles Zwickert.

SOMMAIRE

	Pages.
Introduction. — Pourquoi une mission en Afrique du Sud?.....	3
Voyage et programme de la mission.....	11
PREMIÈRE PARTIE. — Présentation de la République d’Afrique du Sud	15
I. — La géographie et l’histoire :	
A. — La géographie	16
B. — Le peuplement	16
C. — La population actuelle	19
D. — La France et l’Afrique du Sud.....	19
II. — La politique de l’apartheid.....	22
III. — L’évolution économique	28
DEUXIÈME PARTIE. — Les problèmes actuels de l’économie	31
I. — L’agriculture	32
II. — La production minérale	36
III. — L’énergie et l’industrie	42
IV. — Les transports	50
V. — Le commerce extérieur :	
A. — Physionomie générale	53
B. — Importations et exportations	54
C. — Clients et fournisseurs	54
Les relations avec la France	55
Conclusions. — Afrique du Sud et Marché commun.....	59
Conclusion générale	61

*

* *

ANNEXES

I. — Carte de la décolonisation africaine.....	67
II. — Carte de l’Afrique du Sud.....	69
III. — Répartition géographique des Blancs et des Noirs.....	70
IV. — Politique des Bantoustans et population.....	73
V. — Données chiffrées concernant l’économie	75
VI. — Connaissance du Sud-Ouest Africain	79
VII. — Visites effectuées par la délégation sénatoriale.....	81
VIII. — Note bibliographique	87

INTRODUCTION

Pourquoi une mission en Afrique du Sud ?

« Sans la liberté de blâmer,
il n'est pas d'éloge flatteur. »

BEAUMARCHAIS.

Avant d'être allé dans cet endroit du continent africain, il est évident que — même en ayant pris connaissance d'une abondante documentation — le parlementaire français est sujet à **une certaine réticence** envers ce pays : en effet, la grande presse ne lui est pas « tendre » : d'une part, parce qu'elle reflète, dans ses informations, les attaques dont il est l'objet sur le plan international ; d'autre part, parce que ce parlementaire n'est pas sans avoir réfléchi sur les problèmes politiques de cette partie du monde et sans savoir que la doctrine de l'apartheid a pour conséquence de priver totalement de droits civiques 13 millions de Noirs, 2 millions de Métis et 600.000 Indiens, dans un pays où les Blancs sont 3,8 millions. Notre « missionnaire » est donc « conditionné » au départ et nul ne saurait lui en vouloir.

Comme il est, par définition, un homme honnête et désireux de s'informer au maximum, également par correction envers ceux qui vont être ses hôtes pendant deux semaines, il accepte de regarder, d'écouter, de compléter ses lectures ou de parfaire ses intuitions, en un mot de jouer **le rôle d'un personnage impartial**, vis-à-vis d'un pays dont l'histoire est riche en rebondissements de toutes sortes. Sans oser peut-être dire, comme Bossuet, qu'« il n'y a pas de connaissance sans amour », il sait que ce n'est pas en critiquant systématiquement qu'il appréhendera le mieux les problèmes d'une nation grande comme deux fois la France, beaucoup moins peuplée, et dont le développement n'a commencé qu'en 1652, avec l'arrivée des premiers colons hollandais au Cap, suivis bientôt de Français et d'Allemands et, au début du XIX^e siècle, d'une importante émigration britannique.

« ... le sujet présente un intérêt exceptionnel ; riche en couleurs, origine de polémiques passionnées, il a ce qu'il faut pour retenir l'attention. Ajoutez que nos compatriotes en ignorent à peu près tout. En dehors des diamants, de l'or, de Cecil Rhodes, de Krüger, des Zoulous et du prince impérial, de la guerre des Boers et surtout de l'apartheid, l'Afrique du Sud ne leur dit rien. »

ROBERT LACOUR-
GAYET
(Histoire de
l'Afrique du Sud.)

On ne saurait d'ailleurs porter un jugement définitif sur ce pays après avoir voyagé **douze jours** entre Johannesburg, Prétoria, Le Cap et Durban. A cette difficulté due à *la rapidité de la mission*, s'ajoute *celle de la langue* : anglaise, la plupart du temps — mais également afrikaans, c'est-à-dire apparentée au hollandais. Mais, en contrepartie, il faut reconnaître que *notre voyageur a pour lui des « ouvertures » que ne connaît pas le touriste moyen* : rencontres avec les plus hautes personnalités politiques et économiques — visites d'installations industrielles ou agricoles — contacts avec les milieux d'affaires ou la presse, autant d'incitations à découvrir **un monde nouveau** pour lui et qui n'a rien de commun avec ce qu'il a déjà pu voir en Afrique du Nord ou en Afrique noire, et ce, au moment même où la Grande-Bretagne (avec laquelle les liens sont encore si forts) entre dans le Marché commun.

*
* *

En effet, il faut maintenant donner quelques chiffres (1) qui achèvent de persuader ce parlementaire qu'il n'y a pas de commune mesure avec les pays anciennement colonisés de l'Afrique française, anglaise, portugaise ou espagnole et **cette nation neuve et dynamique qu'est l'Afrique du Sud**, formée essentiellement (nous l'avons déjà dit) grâce à l'émigration hollandaise et britannique, en lutte ouverte contre son colonisateur anglais (à partir de l'instant où celui-ci ne voulut pas reconnaître les « républiques » boers), forçant l'admiration du monde européen (le « Grand Trek » est une page inoubliable de cette histoire) et possédant aujourd'hui **un niveau de vie incomparable** :

— 60 % de l'électricité du continent africain, grâce à une étonnante richesse en charbon (2), 49 % des téléphones et 45 % des automobiles ;

— 85 millions de francs de produit national brut en 1971 et un revenu annuel moyen par habitant de 4.000 F ;

— 77 % de l'or du monde occidental ;

— premier rang *mondial* pour la production de diamants, de platine et d'antimoine ;

(1) Cf. Annexe V, page 75 : données chiffrées concernant l'économie.

(2) Consommation par habitant : 2.000 kWh ; France : 2.100 (en 1970). On estime les réserves charbonnières de l'Afrique du Sud à 70 milliards de tonnes (soit 9/10 de celles de l'Afrique pour le charbon bitumineux).

— deuxième rang *mondial* pour la production de chrome, d'uranium, de vanadium et d'amiante ;

— cinquième rang *mondial* pour la laine, deuxième pour la farine de poisson ; autonomie forestière assurée à 90 % ;

— premier rang en Afrique pour la production d'acier (4 millions de tonnes), soit 90 % de l'acier du continent noir ;

— des villes comparables à celles de l'Europe occidentale : Johannesburg : 1.350.000 habitants ; Le Cap : 830.000 ; Durban : 700.000 ; Prétoria : 520.000 ;

— en un mot : 4 % du territoire africain, 6,7 % de sa population et 30 % de son revenu.

Pourtant, Jo'burg n'est pas l'Amérique, ni l'Asie, ni l'Europe, ni même l'Afrique. C'est tout cela à la fois. On n'est véritablement nulle part et partout... »

Guide GAULT-MIL-
LAU, août 1971.

*
* *

Grâce à sa composition (elle comptait quatre de ses rapporteurs budgétaires), au sérieux des entretiens qu'elle a pu avoir, au caractère technique des visites accomplies, *la mission sénatoriale a effectué un séjour fructueux*, contribuant ainsi à resserrer les liens qui existaient déjà entre la France et l'Afrique du Sud ; à l'égard de cette visite (1), sur place on a montré le plus vif intérêt pour les réussites techniques françaises, on nous a dit entretenir des relations amicales avec nos hommes d'affaires (qui ont obtenu là-bas des contrats importants), on s'est félicité de **l'attitude nuancée de la France** dans des questions qui ont mis en jeu l'existence internationale d'un peuple qui est en face de bien des difficultés, mais qui espère les résoudre, parce qu'à plusieurs reprises dans son histoire il en a connu de très graves et n'a pas — comme ce fut le cas pour d'autres populations — la possibilité de se replier sur un autre territoire que celui qu'il a occupé avec une certaine antériorité, internationalement reconnue, sur les peuplades noires venues de l'Afrique centrale.

Dans son rapport d'information, la mission sénatoriale s'efforcera tout d'abord de broser, à larges traits, *la situation d'ensemble*, politique, économique et sociale, de l'Afrique du Sud ; dans une seconde partie, elle s'attachera à présenter *certaines problèmes* qui

(1) Suivie d'une autre « mission », en mars 1972, de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale, présidée par M. Maurice Lemaire.

ont été plus particulièrement étudiés à l'occasion d'entretiens avec des hommes politiques ou des responsables économiques, ou lors des nombreuses visites d'entreprises industrielles ou agricoles ; *les conclusions* essayeront de refléter de la façon la plus objective possible « ce que pensent les sénateurs de la délégation de la situation actuelle de l'Afrique du Sud », en ne perdant jamais de vue que *celle-ci*, arrivée à une période particulièrement critique de son histoire, *est en train de faire le compte de ses amis véritables* et que la France est considérée comme l'un d'entre eux, ce qui explique la place déjà importante, mais encore insuffisante, prise par nos hommes d'affaires (et, par voie de conséquence, nos industries) dans ce pays.

*
* *

Ce n'est donc pas dans le cadre restreint de ces premières réflexions, faites au fil de la plume, que nous pouvons examiner en détail la situation de telle ou telle branche de l'économie sud-africaine. En les achevant, nous voulons cependant attirer déjà l'attention sur :

— la difficulté qu'il y a, *dans un pays multiracial*, à faire prévaloir *une politique de l'apartheid* qui, non seulement coûte des millions de francs à mettre en œuvre (par la création de « bantoustans » autonomes, sinon indépendants), mais se heurte à trois difficultés majeures : une démographie noire galopante par rapport à la natalité blanche, le besoin accru de main-d'œuvre spécialisée dans l'industrie, le fait que plus de six millions de Noirs sont déjà « détribalisés » ;

— *la volonté de réussir du peuple sud-africain* (composé à 57 % d'Afrikanders et à 43 % de personnes de souche anglaise), issu de plusieurs origines et mêlant leurs qualités techniques et intellectuelles, *dans un grand esprit de libéralisme économique* qui n'est pas sans rappeler la naissance des nations américaine, canadienne ou australienne (même la ressemblance extérieure des attitudes, de l'habitat et du mode de vie nous a souvent frappés) ;

— *la nécessité d'une évolution psychologique* qui est ressentie, d'ailleurs, par les élites sud-africains — surtout dans les milieux économiques — et dont la jeunesse actuelle, plus urbanisée, moins soumise aux impératifs religieux et sociaux pourrait être l'origine,

ALAN PATON

(Pleure, ô pays
bien aimé.)

afin que ce grand et beau pays ne devienne pas, dans un proche avenir, le champ clos d'une tragédie aux dimensions encore inconnues.

*
* *

C'est dans cet esprit que la délégation sénatoriale — qui devait, à l'origine, être présidée par M. Jean Bertaud, mission qu'il ne put malheureusement pas accomplir à cause de son état de santé — s'est rendue dans les grandes villes sud-africaines, s'est entretenue avec les dirigeants politiques ou économiques, a écouté, regardé, confronté ce qu'elle avait pu lire ou entendre avant son départ et ce qui lui était donné de voir sur place. A son retour, elle a pu avoir avec Son Excellence M. Burger, Ambassadeur de la République Sud-Africaine, un entretien franc et cordial, qui a porté sur un certain nombre de questions pour lesquelles elle n'avait pas encore tous les éclaircissements souhaitables, et qui lui a montré — notamment — la place occupée par la France dans cette partie du monde, aussi bien dans le domaine de l'influence culturelle que sur le plan économique.

Le rapport présenté aujourd'hui est le reflet fidèle de toutes ces démarches : il risque de décevoir aussi bien ceux qui s'attendent au tableau idyllique d'une réalité trop vite aperçue (car il est évident que, dans cette sorte de voyage, le gouvernement qui accueille se garde bien de souligner les ombres de l'œuvre qu'il a accomplie) que ceux, nombreux en Europe, qui adoptent à l'égard de ce pays neuf une attitude de critique systématique parce que son idéologie n'est pas la leur, parce que son potentiel économique est en grande partie la résultante de l'esprit de libre entreprise, au total parce qu'ils ignorent presque tout de son histoire et des données géographiques et sociales qui conditionnent son développement.

Puisse ce rapport contribuer à resserrer les liens d'amitié et à développer les échanges économiques existant entre nos deux pays, quelles que soient les divergences de pensée, de mode de vie, de statut économique et politique qui les séparent.

*
* *

Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à Son Excellence M. l'Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en France, qui a permis l'organisation de ce voyage ; à MM. les Ministres sud-africains des Affaires étrangères, des Finances et de l'Information qui nous ont reçus en audience et ont complété notre information ; à M. le Président et M. le Vice-Président du Sénat qui nous ont accueillis au Parlement du Cap ; à M. Philippe de Luze, ambassadeur de France à Prétoria, et à ses services, qui ont été pour nous des guides aimables et compétents ; à tous ceux, enfin, parlementaires, fonctionnaires d'autorité ou hommes d'affaires sud-africains ou français qui ont facilité notre « mission » en nous ouvrant leurs dossiers ou en s'exprimant devant nous avec la plus entière liberté.

COMPOSITION DE LA DELEGATION SENATORIALE

MM. Paul MISTRAL,	Président de la délégation. Vice-Président de la commission des Affaires économiques et du Plan. Sénateur de l'Isère.
Michel CHAUTY,	Vice-Président de la commission. Rapporteur du budget de la <i>Recherche scientifique</i> . Sénateur de la Loire-Atlantique.
Joseph VOYANT,	Secrétaire du Bureau de la commission. Sénateur du Rhône.
Francisque COLLOMB,	Rapporteur du budget de l' <i>Industrie</i> . Sénateur du Rhône.
Victor GOLVAN,	Rapporteur du budget du <i>Tourisme</i> . Sénateur du Morbihan.
Paul GUILLAUMOT,	Sénateur de l'Yonne.
Robert LAUCOURNET,	Rapporteur du budget du <i>Logement</i> . Sénateur de la Haute-Vienne.

La délégation était accompagnée par M. Gaston VALLETTE, Chef du Secrétariat de la commission, Administrateur des services législatifs du Sénat.

VOYAGE ET PROGRAMME

Mercredi 19 janvier.

- 10 h 50 : Départ du Bourget par U. T. A.
- 23 h 45 : Arrivée à **Johannesburg** (Jan Smuts).

Jeudi 20 janvier.

- 10 h : Entretien avec les responsables du Comité français de la « South Africa Foundation » sur les principaux problèmes économiques de la République Sud-Africaine.
- 12 h : Visite de la « Standard Bank of South Africa Ltd ».
- 12 h 30 : Déjeuner offert par la Standard Bank.
- 14 h 30 : Départ de l'aéroport du Rand pour *Middelburg*.
- 15 h à 17 h : Visite de la centrale électrique d'Arnot.
- 18 h : Retour à Johannesburg.
- 18 h 30 : Cocktail offert par M. Goutay, Consul général de France.

Vendredi 21 janvier.

- 8 h 30 : Départ (en autocar) pour *Pelindaba*.
- 9 h 30 à 12 h : Visite du Centre de recherches nucléaires de l'Energy Atomic Board (exposé du Dr Roux).
- 13 h : Déjeuner à **Prétoria**, offert par M. Maurice Guy, Conseiller commercial, suivi d'une rapide visite de la capitale administrative de l'Afrique du Sud.
- 17 h 30 : Retour à **Johannesburg** et cocktail offert par M. W. M. de Boor, Président de la « Brown Boveri, S. A. Ltd ».

Samedi 22 janvier.

- 10 h : Départ de l'aéroport du Rand, par Comair, pour Phalaborwa et séjour au **National Kruger Park**.

Dimanche 23 janvier.

17 h 30 : Retour à Johannesburg.

Lundi 24 janvier.

8 h : Départ (en autocar) pour *Sasolburg* et *Vanderbylpark*.

12 h 30 : Déjeuner offert par l'Union Steel Corporation.

14 h 30 à 16 h 30 : Visite de la zone industrielle de **Vereeniging** et des banlieues bantoues de *Sharpeville*, suivie d'une réception offerte par le maire de Vereeniging.

Mardi 25 janvier.

8 h : Départ pour **Le Cap** par South Africa Airways.

11 h 30 : Premier entretien avec M. D. H. Potgieter, Vice-Président du Sénat.

12 h 30 : Déjeuner offert par le Vice-Président du Sénat (auquel ont participé un certain nombre de membres des deux Assemblées et leurs Secrétaires généraux).

14 h 30 à 16 h : visite du Parlement du Cap.

18 h : Entretien avec M. Philippe de Luze, Ambassadeur de France, notamment sur les relations unissant la République Sud-Africaine et la France.

Mercredi 26 janvier.

8 h 30 à 12 h 30 : Visite des *régions vinicoles du Cap de l'Ouest* :

— visite du « Western Province Fruit Research Institute » ;

— visite de la « Oudemeesters Distellers Coop ».

12 h 30 : Déjeuner au Lanzerac Hotel.

14 h : Visite à *Franschoek* (Monument et Musée des Huguenots français).

20 h : Dîner offert par M. l'Ambassadeur de France (auquel participait M. le Président du Sénat).

Jeudi 27 janvier.

- 9 h Tour rapide de *la Péninsule du Cap* : Sea Point, Hout-Bay, Groot Constantia...
- 11 h 30 : Visite du château.
- 14 h 30 à 16 h 50 : Suite d'entretiens avec :
- M. N. Diederichs, Ministre des Finances ;
 - M. H. Muller, Ministre des Affaires étrangères ;
 - M. C. P. Mulder, Ministre de l'Information.
- 18 h 30 : Départ de l'aéroport Malan pour **Durban**.
- 20 h 15 : Arrivée à Durban.

Vendredi 28 janvier.

- 8 h 30 à 10 h 30 : Visite du « Sugar terminal ».
- 10 h 30 à 12 h 30 : Visite du port et entretien avec le Capitaine du port.
- 14 h : Départ pour *Tongaat* et visite de la manufacture de textiles « David Whitehead and Sons ».
- 18 h : Cocktail offert par le représentant régional du Ministère de l'Information.

Samedi 29 janvier.

- Journée consacrée à la visite de la ville et de ses environs, organisée par M. Alex Bax, Agent consulaire de France.
- 20 h : Dîner offert par la colonie mauritienne de Durban.

Dimanche 30 janvier.

- 9 h 45 : Départ pour **Johannesburg**.
- 12 h 40 : Déjeuner offert par M. Doumenc, Directeur régional de l'U. T. A. à Johannesburg.

Lundi 31 janvier.

- 7 h 30 : Départ de l'aéroport Jan Smuts par la S. A. A.
Fin de la mission en Afrique du Sud.

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

Posons, d'abord, un principe qui nous semble indiscutable : *l'Afrique du Sud*, quelque jugement que l'on porte sur elle, *n'est pas « un pays comme les autres »*.

« Le voyageur qui se rend pour la première fois dans la République d'Afrique du Sud devrait, auparavant, faire quelques escales dans d'autres parties du continent. Cela pour une raison très simple : pouvoir comparer les conditions d'existence dans les pays nouveaux de l'Afrique et dans la République. *Autrement*, si notre voyageur prend l'avion dans une capitale occidentale et atterrit à l'aéroport de Jan Smuts, à Johannesburg, *il risque de prendre pour acquis ce qui ne l'est guère* : notamment qu'il est relativement facile de créer un Etat civilisé, dynamique et prospère sur le continent noir ».

Il n'est pas de meilleure introduction à notre « présentation » de ce pays que ces lignes écrites à la première page de l'ouvrage consacré, en 1966, par Thomas Molnar à l'Afrique du Sud pour fixer l'attitude d'esprit que doit conserver, s'il veut être impartial, un observateur du phénomène sud-africain.

I. — La géographie et l'histoire.

A. — **Géographiquement**, l'Afrique du Sud se présente comme la pointe massive de l'extrémité méridionale de l'Afrique. Elle s'étend sur une superficie de 1.221.000 kilomètres carrés (presque 2,5 fois la France) dont la structure géologique est restée à peu près semblable à ce qu'elle était à l'époque primaire ; ses plateaux intérieurs, d'une altitude de 1.000 à 1.200 mètres, sont bordés de massifs usés dépassant 2.000 mètres. Située au sud du Tropique du Capricorne, elle a *un climat varié* que lui imposent, autant que la latitude et l'altitude, les influences locales de l'Océan Atlantique sur sa partie Ouest et de l'Océan Indien sur sa partie Est.

Ces divers éléments permettent de distinguer *quatre zones naturelles différentes* :

- une zone méditerranéenne (le Cap) ;
- une zone tropicale (le Natal) ;
- une zone d'altitude (le Massif Bavuto) ;
- une zone intermédiaire (les hauts plateaux du Veld).

Les ressources agricoles sont évidemment aussi variées que les zones climatiques et l'importance des ressources minérales s'explique par la formation géologique des terrains qui recèlent, outre l'or et le diamant, de nombreux minéraux recherchés par l'industrie moderne ; il s'y ajoute une abondance de gisements houillers mais, jusqu'à présent, aucun gisement pétrolifère n'a encore été décelé.

B. — Les origines du **peuplement de l'Afrique du Sud** sont assez mal connues. La période préhistorique est attestée par des gravures et des dessins découverts dans certaines grottes. Les récits des premiers Européens y ayant abordé ne font état que de peuplades peu nombreuses dont les unes — celles des Bushmen — étaient très primitives, alors au stade de l'âge de la pierre, les autres — celles des Hottentots — menaient une existence pastorale plus évoluée et se montraient plus faciles dans leurs rapports avec les nouveaux venus.

Ceux-ci furent *d'abord des Portugais*, les mêmes navigateurs qui, au xv^e siècle, cherchaient déjà la route maritime des Indes (1488). Si Vasco de Gama reconnut les côtes, il ne s'y attarda pas

(1497). Au xvii^e siècle, en 1620, les Anglais manifestèrent le désir de s'y installer mais ne donnèrent pas suite à leur projet et ce furent *les Hollandais* qui chargèrent, en 1651, un jeune officier, Jan van Riebeeck, d'établir un premier poste dans la Baie de la Table, au pied du Cap qu'on appelait « de Bonne-Espérance » parce que le doubler mettait enfin les marins sur la route directe des Indes. Ce fut chose faite, le 6 avril 1652, avec le débarquement du premier commandant de la Compagnie des Indes orientales.

Le climat agréable attira vite des immigrants qui s'enfoncèrent vers l'intérieur et créèrent une colonie prospère : dès 1657 apparaissent les premiers citoyens libres (huit cents familles environ) que vinrent renforcer, en 1688, *deux cents huguenots français* chassés par la Révocation de l'Edit de Nantes.

L'Angleterre, cependant, pour consolider sa maîtrise des océans, n'avait jamais cessé de convoiter Le Cap. Le soutien accordé par les Pays-Bas aux insurgés d'Amérique du Nord leur avait donné un prétexte pour s'y installer. Mais l'intervention de la flotte du Bailli de Suffren et de régiments français, qui tinrent garnison au Cap de 1781 à 1783, contrarièrent ces projets pour un temps et en retardèrent la réalisation jusqu'en 1795.

La conquête de la région du Cap par *les Anglais* — à partir de 1806 — eut pour conséquence l'exode massif des colons primitifs, originaires surtout de Hollande, mais aussi de France et d'Allemagne. Plutôt que de se soumettre et de renoncer à leur genre de vie, les Boers quittèrent leurs domaines et émigrèrent vers le Nord, à la recherche de nouvelles terres où ils pourraient garder leur totale indépendance. Par milliers, ils formèrent de longs convois de chariots massifs tirés par des bœufs et s'enfoncèrent dans les pays neufs, refoulant les Noirs venant des régions septentrionales, à la suite de sanglants combats (1). On peut comparer cette stupéfiante migration à la marche vers l'Ouest des colons des Etats-Unis à peu près à la même époque : ce fut « Le Grand Trek », épisode quasi-sacré pour les Afrikanders, véritable odyssee — dont l'apogée se situe en 1834-1838 — qui conduisit les Boers en direction du Nord et de l'Est sur une distance d'environ 2.000 kilomètres !

Mais les Anglais avaient également pris pied au Natal et cherchaient, eux aussi, à gagner l'intérieur. Cela va provoquer

(1) Le plus décisif fut sans doute la victoire remportée par Andries Pretorius sur le chef zoulou Dingaan, à Blood River, le 16 décembre 1838 (journée devenue fête nationale de l'Afrique du Sud).

Ce peuple, content du bonheur domestique que donne la vertu, ne l'a pas encore mis dans les romans et sur le théâtre. Il n'y a pas de spectacles au Cap et on ne les désire pas... Des domestiques heureux, des enfants bien élevés, des femmes fidèles : voilà du plaisir que la fiction ne donne pas. »

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE
(Il séjourna au Cap en 1771.)

une sorte de partie d'échecs qui dura près d'un siècle, les Anglais prétendant garder un droit de souveraineté sur les terres conquises par les Boers, leurs « sujets », ce désir étant exacerbé par la découverte des richesses minières (or et diamants) dans les nouvelles colonies : celles-ci proclament leur indépendance sous le nom de République d'Afrique du Sud (Transvaal), en 1852, et République de l'Etat libre d'Orange, en 1854. Paul Kruger sera le président inamovible de la première, de 1883 à 1902, et il inspirera les principes fondamentaux de la Constitution : exclusivité de la langue hollandaise (devenue peu à peu l'afrikaans), religion d'Etat (calvinisme) et discrimination raciale.

Le point culminant de ce conflit fut *la guerre du Transvaal* (1899-1902), elle-même précédée d'un premier conflit au cours duquel les forces britanniques furent défaites à Majuba Hill. Déroutée, d'abord, par l'opiniâtre résistance des Boers et leur originale méthode de combat (n'oublions pas que « commando » est un mot afrikaans), l'armée anglaise l'emporta finalement après avoir usé de cruelles méthodes, préfiguration des excès odieux qu'on devait déplorer en Europe quelque quarante ans plus tard...

Après leur victoire (traité de paix de Vereeniging, le 31 mai 1902), les Anglais, aussi prudemment qu'efficacement, se contentèrent d'exercer une suprématie économique sur le pays et lui laissèrent une large autonomie politique dont l'évolution aboutit successivement au statut de Westminster (1931), à la proclamation de la République, à l'indépendance de l'Afrique du Sud et à sa sortie volontaire du Commonwealth en 1961 (1).

(1) Il n'entre pas dans le cadre de cette étude (faite pour « éclairer » l'évolution économique de l'Afrique du Sud) de trop insister sur l'histoire politique et constitutionnelle de ce pays. A cet égard, nous renvoyons à l'article très documenté de l'*Encyclopedia Universalis*, pages 446 et suivantes (et surtout p. 452 et suivantes).

On peut cependant noter rapidement :

- que l'extension de la domination britannique a eu pour conséquence l'enclavement de vastes territoires peuplés d'Africains qui furent ensuite, après l'indépendance, comme autant de « taches » sur la peau tigrée de la République : *Bechuanaland*, placé sous protectorat en janvier 1885, et devenu plus tard Botswana (1966) ; *Basutoland*, en mars 1884, devenu Lesotho (1966) ; *Swaziland* (1968) ;
- que, sur le plan législatif, l'influence de Londres fut libérale, puisque la Charte hottentote de 1828 supprima la discrimination raciale et que l'abolition de l'esclavage affranchit quelque 30.000 personnes ; dans la province du Cap, le droit de vote fut accordé sans souci de la couleur des électeurs ;
- l'Union Sud-Africaine, créée par le South African Act de 1909, est une monarchie parlementaire, membre du Commonwealth. De 1910 à 1948, le système bipartite fonctionne sous le triple gouvernement du Général Botha (jusqu'en 1920), du Général Smuts (1920-1924 et 1939-1948) et du Général Hertzog (1924-1938) ;
- si l'accord se fait peu à peu entre Hertzog et Smuts dont les deux tendances fusionnent en 1934, sous le nom du « United Party », c'est qu'ils sont en butte à l'hostilité de l'aile nationaliste qui deviendra le « Parti nationaliste » du Dr. Malan, parti qui remportera la victoire aux élections de 1948, 1953, 1958, 1961, 1968 et 1971 (à ces dernières, le Parti nationaliste a totalisé 117 sièges, l'United Party 47 et les Progressistes 1) ;

C. — **La population** actuelle de l'Afrique du Sud dépasse, au total, 21 millions d'habitants, dont 3.800.000 Blancs, 2 millions de Métis et 600.000 Asiatiques (originaires de l'Inde). Ceux qui n'entrent pas dans ces trois catégories sont communément appelés *les Bantous*, mais ils appartiennent à une quinzaine d'ethnies différentes, d'importance numérique très variable (nous y reviendrons à propos de l'apartheid).

Le peuplement d'origine européenne se divise en deux fractions presque égales : 55 % constituent le « fonds originel », descendant en grande majorité des premiers colons hollandais, français et allemands et parlant l'afrikaans ; 45 % sont anglo-saxons et parlent anglais. Si la natalité reste forte parmi les Blancs (22,8 % en 1965), elle l'est encore plus chez les populations de couleur : 46,6 % pour les Métis et les Noirs et 45,6 % chez les Indiens. Il faut souligner que s'il existe un écart dans le niveau de vie des Blancs (dont le style de vie est très « américanisé ») et des Bantous, *ces derniers ont les salaires les plus élevés de toute l'Afrique*, ce qui explique le pouvoir d'attraction de l'Afrique du Sud sur les pays limitrophes (Botswana, Malawi, Lesotho, Zambie), dont le développement économique est moindre (1).

*

* *

D. — Il nous sera sans doute permis de donner quelques précisions sur le « **fonds français** » de la **population sud-africaine**, ne serait-ce que parce que cela nous paraît susceptible d'être *une raison supplémentaire, pour la France, de s'intéresser davantage à l'Afrique du Sud.*

— la Constitution du 31 mai 1961 obéit, dans son principe, au modèle britannique, mais l'inspiration du gouvernement des premiers ministres qui se succèdent (Dr. Malan, MM. Strydom, Verwoerd et Vorster) tend à permettre la domination du parti national et l'exclusivité du droit de suffrage à la population blanche :

- un *Président de la République*, élu pour sept ans par les deux Chambres ;
- un *Conseil exécutif* dont les dix-huit ministres sont collectivement responsables devant l'Assemblée, le Premier Ministre étant le leader du parti majoritaire ;
- une *Assemblée* élue pour cinq ans au suffrage universel direct blanc et comportant cent soixante-dix députés (six représentent le Sud-Ouest Africain et quatre les Métis du Cap) ;
- un *Sénat*, enfin, avec quarante-trois membres élus par les provinces en proportion de leur population et onze nommés par le Président de la République ;
- un *Conseil provincial* (pour chacune des quatre provinces) élu pour cinq ans.

(1) Lors de notre entretien à la South African Foundation, les estimations de salaires suivantes nous furent données, en ce qui concerne les Noirs : ouvrier spécialisé 2.800 F (par mois), soit 400 R.) ; mineur 1.000 F (nourri et logé), conducteur d'autobus 700 F, domestique 250 F (nourri et logé). Sur le plan social, et sans faire une confiance absolue aux statistiques, il faut tout de même souligner que 2.200.000 enfants Bantous (quatre sur cinq) vont à l'école (mais la plupart du temps, ne dépassent pas le cycle primaire) ; 100.000 lits d'hôpital ont été créés pour les Non-Blancs (soit huit lits pour 1.000 personnes).

L'origine de l'émigration française vers Le Cap remonte aux persécutions dont furent victimes les protestants dans notre pays. Certains de ces Huguenots se réfugièrent alors en Hollande et, de là, accompagnèrent les premiers colons du Cap. La première épouse de Jan van Riebeeck, Maria de La Quellerie, était Française ; elle fut pour son mari une compagne dévouée et le seconda dans les tâches difficiles de son installation en terre étrangère.

Ce mouvement était encouragé par la Compagnie hollandaise des Indes orientales. C'est ainsi que, dès octobre 1685, elle décidait : « Pour encourager l'agriculture qui semble au Cap de plus en plus florissante et pour réduire les frais d'entretien de la garnison, on enverra un nombre plus considérable de colons. Parmi ces colons, on choisira des Français réfugiés de la religion réformée, *en particulier ceux qui seront experts dans la culture de la vigne, dans la fabrication du vinaigre et de l'eau-de-vie...* »

Ces colons étaient originaires de diverses régions de la France, mais surtout, évidemment, des provinces où la religion réformée avait fait le plus d'adeptes. Si leur nombre, en valeur absolue, n'est pas impressionnant, il n'en reste pas moins qu'à la fin du xvii^e siècle, ils représentaient environ *le quart de la population du Cap*. Bien des vestiges subsistent de cette période dans les noms de domaines ruraux que la délégation sénatoriale a visités le 26 janvier (1) mais, rapidement, le maintien de la langue française se heurta aux intentions d'unification des autorités hollandaises.

Dès 1701, le Gouverneur annonçait, pour remplacer le pasteur français débarqué avec les premiers colons, l'arrivée d'un nouveau pasteur, qui, bilingue, n'utiliserait le français que pour « administrer les colons âgés ». « De cette façon — disait-il — avec le temps, le français sera tué et chassé de la colonie ». L'administration se montra, en fait, tolérante mais, par l'usage quotidien, les enfants ne pratiquèrent plus que le hollandais. A la fin du xvii^e siècle personne ne parlait plus français au Cap.

Les descendants des Français n'en gardaient pas moins leur nom, parfois cependant « hollandisé » et, par la fécondité des familles, on s'explique qu'aujourd'hui soient si nombreux en Afrique du Sud les Joubert, Roux, Le Roux, de Villiers, du Toit, Duplessis...

Au début du xix^e siècle, un voyageur allemand notait l'exemple d'une famille dont le chef, Daniel du Toit, âgé de soixante et onze

(1) Cf. Annexe VII, page 84.

ans mais « vigoureux et alerte », en était à sa troisième épouse et comptait une descendance directe de quatre-vingt-trois personnes dont un fils de trois ans !

Peu à peu, sous la pression des événements politiques, descendants de Français ou de Hollandais firent front commun contre l'envahisseur anglo-saxon et naquit ainsi un sentiment durable de patriotisme Sud-africain que l'expansion du territoire colonisé ne fit qu'accroître et enraciner.

Lorsque, en 1795, profitant des guerres européennes, les Anglais débarquèrent au Cap un corps expéditionnaire, les milices populaires qui tentèrent un dernier et vain effort pour les repousser avaient à leur tête un Duplessis.

Les descendants des Français jouèrent souvent un rôle éminent dans tous les événements qui marquèrent la lutte contre les Anglais : nous nous bornerons à mentionner les noms du Général Joubert qui commanda en chef les troupes boers d'octobre 1899 à mars 1900 et celui de Cronje (Cronier) qui battit les Anglais de Lord Methuen à Magesfontein, en décembre 1899. Parallèlement, d'ailleurs, de nombreux Français vinrent au secours des Boers, tel le Colonel de Villebois-Mareuil, qui fut tué au combat sous l'uniforme de général boer, et dont la mémoire est toujours très respectée en Afrique du Sud.

Ce sont tous ces éléments qui devaient donner une coloration spéciale au sentiment éprouvé par les sénateurs de notre mission lorsqu'ils visitèrent, à *Franschoek*, le Monument et le Musée des Huguenots et qui expliquent, sans aucun doute, l'attraction culturelle de l'Afrique du Sud pour notre pays. A cet égard, il serait souhaitable que l'action du Ministère des Affaires étrangères — et de sa Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques — s'exerce dans un sens aussi positif que celui du Département des Finances ou de celui des Armées...

II. — La politique de l'apartheid.

« Nous sommes Africains ! L'Afrique nous a marqués de son empreinte, mais nous avons apposé sur le sub-continent africain la marque indélébile de la civilisation occidentale... Et, en toute franchise, nous avons de quoi en être fiers... »

Violemment critiquée et vouée à une réprobation quasi-universelle (1), la politique de l'apartheid ne doit pas être nécessairement considérée comme une cruelle machine de guerre montée contre la population de couleur de l'Afrique du Sud. *Sans l'approuver aucunement dans son principe, ni dans ses applications*, il convient d'en retracer rapidement les origines, la mise en œuvre et l'évolution récente ; ainsi aurons-nous peut être une meilleure appréciation de la conduite des Blancs d'Afrique du Sud vis-à-vis de leurs concitoyens Bantous.

Comme les autres Blancs installés en Afrique, et peut-être avec une meilleure conscience — car c'est seulement cent vingt ans après le débarquement des Hollandais au Cap que les migrations inverses des Blancs et des Noirs se sont rencontrées sur la Fish River — le Sud-Africain n'est pas « raciste » au sens donné communément à ce mot : il vit au contact des Noirs depuis trois siècles et il les connaît bien ; suffisamment pour *avoir conscience de la différence des races, ce qui le conduit à penser qu'une coexistence est possible, mais non pas une fusion* : chacun doit vivre chez soi, à sa façon, selon ses coutumes et tous ont droit au même développement économique et culturel.

Telle est la définition exacte du mot « apartheid » qu'on traduit parfois par l'expression : « développement séparé », qui fut érigé en théorie par le Dr. Verwoerd, après que toute une série de lois et de règlements eurent peu à peu institué une séparation socio-économique.

La tradition religieuse est très puissante chez les Boers : il ne faut jamais oublier que la Bible était à peu près leur seule lecture jusqu'à la fin du siècle dernier et le fait qu'ils étaient

(1) Nous avons relevé, dans la documentation de l'O. N. U., les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et ayant trait à la politique de l'apartheid sud-africain :

N° 2054 (XX) du 15 décembre 1965.

N° 2204 (XXI) du 17 décembre 1966.

N° 2307 (XXII) du 13 décembre 1967.

N° 2396 (XXIII) du 2 décembre 1968.

N° 2506 (XXIV) du 21 novembre 1969.

N° 2671 (XXV) du 8 décembre 1970.

N° 2775 (XXVI) du 29 novembre 1971.

D'autre part, dans sa résolution 282, du 23 juillet 1970, le Conseil de Sécurité a réitéré son opposition totale à cette politique et demandé à tous les Etats de renforcer l'embargo sur les armes.

imprégnés de la notion de « peuple élu », de « justes » s'opposant aux « réprouvés », a pu justifier aisément, à leurs yeux, la séparation entre Blancs et Noirs et même un certain asservissement de ceux-ci à ceux-là.

S'y ajoutèrent *des considérations purement matérielles* : dans une économie presque exclusivement agricole et pastorale, les Blancs veillaient jalousement au monopole des emplois « supérieurs », laissant aux Noirs l'exécution des tâches subalternes : c'était la « job reservation », légalisée par le Job Act.

C'est ainsi que les syndicats ouvriers, exclusivement blancs, ne furent pas les moins acharnés contre la prétention des Noirs à l'accession à la main-d'œuvre qualifiée.

Une législation très précise, voire minutieuse, assortie de châtiments sévères, devait — à partir de 1913 — consacrer officiellement cet état d'esprit, partagé, il faut bien le dire, par une très forte majorité de la population blanche. Sur ce point, les divergences entre les deux grands partis politiques, l'un au pouvoir (les Nationalistes), l'autre dans l'opposition (l'United Party), sont minimales. Le seul parti ouvertement hostile à l'apartheid, le Parti du Progrès, n'a jamais réussi à avoir plus d'un siège au Parlement (Mme Hélène Suzman, qui est une femme remarquable).

Dans la pratique, *la politique de l'apartheid se présente sous deux formes d'inégale importance.*

La première, la plus connue parce que la plus visible et la plus choquante, c'est le « *petit apartheid* », que les Sud-Africains eux-mêmes appellent « *petty apartheid* », ce que l'on peut traduire librement par « *apartheid ridicule* ». C'est elle qui impose aux « Non-Blancs » de s'asseoir sur des bancs spéciaux dans les lieux publics, d'utiliser des voies d'accès particulières dans les bâtiments publics, de n'utiliser que les moyens de transport qui leur sont réservés, etc. Elle saute aux yeux du visiteur qui débarque à Johannesburg et lui donne évidemment une opinion très défavorable sur le comportement des Blancs vis-à-vis des Noirs.

Son caractère inutile et odieux de nos jours la condamne sûrement à une disparition progressive et, aux dires mêmes des gens que nous avons rencontrés, cette évolution est en route (1).

(1) Il n'en reste pas moins vrai qu'on imagine difficilement la disparition — du jour au lendemain — des cités noires (du style de Soweto, près de Johannesburg), aménagées à plusieurs kilomètres des villes européennes, et du laissez-passer (« pass-book ») que tous les Africains doivent posséder, depuis l'âge de seize ans, s'ils veulent séjourner dans une zone blanche et qu'ils doivent présenter à toute réquisition.

La deuxième forme de l'apartheid, le « grand apartheid », est ignorée du grand public involontairement, mais très souvent volontairement par les « experts qualifiés » qui, dans les instances internationales, jugent et condamnent la politique intérieure de la République Sud-Africaine.

Cette politique cherche à résoudre, selon des règles d'équité et de réalisme, l'ensemble des problèmes posés par la coexistence des races. *On peut certes en discuter le fondement et douter de son efficacité mais non de la sincérité de ses promoteurs en considérant la ténacité de leurs efforts et les sacrifices financiers qu'ils imposent à la nation pour sa réalisation.*

Mise en œuvre en 1948, elle propose une sorte de décolonisation graduelle, aboutissant à l'indépendance des diverses nations noires à l'intérieur de la République, tout en sauvegardant la prospérité et le dynamisme économiques de l'ensemble du territoire. La tentative est rendue encore plus malaisée par le fait qu'il n'y a pas **une communauté noire homogène en Afrique du Sud, mais de multiples « nations »** et qu'on entend créer une unité territoriale pour chacune.

Cela est conforme au principe même de l'apartheid fondé sur le respect de chaque groupe humain, quelle que soit sa couleur ; d'où la naissance échelonnée de plusieurs « Bantoustans », dotés d'autonomie interne, le Gouvernement central ne se réservant provisoirement que les décisions concernant la politique étrangère, la monnaie et la défense. Neuf Etats noirs sont prévus, dont les plus importants sont (ou seront) le Transkei, le Zoulouland, le Swaziland, le Tswanaland...

Visitant, voici une dizaine d'années, le Transkei (1), premier Bantoustan édifié alors, un observateur français qualifié remarquait l'étroite parenté entre son statut et celui accordé aux Territoires d'Outre-Mer de notre IV^e République par la loi-cadre Defferre.

Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur cette forme de décolonisation ; elle ne s'accomplit pas sans difficultés de tous ordres, mais le Gouvernement sud-africain se montre persévérant.

(1) Ce « foyer national » (capitale : Umtata) a été créé en décembre 1963 : il a une Assemblée où siègent cent neuf représentants : soixante-quatre chefs de tribus et quarante-cinq élus au suffrage universel — et un « cabinet » de sept membres.

« Nous voulons un Etat multinational, mais pas multiracial... Les Noirs sont différents de nous... Il faut remplacer une ségrégation horizontale par une ségrégation verticale où le ciel est la seule limite... »

J. VORSTER à
J. KNECHT,
journaliste du
« Monde ».

« Et d'autres demandent qu'on divise sur le champ toute l'Afrique du Sud en deux contrées séparées où les blancs vivraient sans les noirs, où les noirs pourraient cultiver leur sol, exploiter leurs mines, appliquer leurs lois... Qui nous dira comment former un pays paisible là où le nombre des noirs surpasse si considérablement celui des blancs ? »

ALAN PATON.

D'un autre côté, on peut s'interroger sur la politique des Bantoustans, car leur création coûte très cher à Prétoria, et celle qui consiste à créer des zones industrielles en bordure (d'où leur nom de « border areas ») de ces futurs Etats autonomes ne paraît pas avoir donné les résultats qu'on en attendait. Il semble bien qu'il y ait deux issues possibles : ou ces enclaves autonomes trouveront leur équilibre économique et se fédéreront entre elles ; ou l'expérience échouera, à cause de son énorme poids financier et de la difficulté qu'il y a à faire revenir (ou même à faire voter) dans les Bantoustans les noirs détribalisés qui sont plus de 6 millions et qui ont trouvé leurs moyens d'existence comme salariés des entreprises industrielles et minières créées par les Européens.

Mais sur le plan proprement psychologique et politique, quel est l'avenir de l'apartheid ? Bien téméraire serait celui qui oserait trancher dans un sens ou dans l'autre ! Une évolution libérale est très souhaitable dans le comportement des Blancs vis-à-vis des Noirs. Elle est sûrement en marche et ne peut manquer de s'accélérer grâce au mouvement d'idées dont l'Afrique du Sud a été trop longtemps tenue à l'écart du fait de sa situation géographique et de son esprit particulariste. Pour n'en citer qu'un exemple, la télévision n'existe pas en Afrique du Sud et ce n'est pas pour des raisons techniques ou scientifiques. On en parle néanmoins pour 1975...

Elle sera favorisée par la générosité de la jeunesse, semblable à toutes les jeunesses du monde. Mais elle risquerait d'être freinée par certaines interventions extérieures brutales, souvent non désintéressées. A l'intérieur même du pays, d'ailleurs, les critiques de l'apartheid ne font pas défaut : si les membres de l'Eglise réformée néerlandaise en sont partisans, nombreux sont ceux des Eglises catholique et anglicane qui ont déploré les abus de cette doctrine, en soulignant qu'il serait très difficile de « revenir en arrière ».

Une certaine « libéralisation » des contacts entre le Gouvernement de Prétoria et les pays africains est intervenue depuis que, le 28 avril 1971, le Président de la Côte-d'Ivoire, M. Houphouët-Boigny a déclaré devant cent cinquante journalistes du monde entier : « Après mûres réflexions, je crois que le dialogue avec les Africains du Sud est possible... ». M. Vorster lui répondait, de Prétoria : « Si le Président de la Côte-d'Ivoire venait ici, je l'accueil-

lerais avec tous les honneurs dus à un homme d'Etat, comme le Président Pompidou, par exemple... » (1).

Sans omettre les nécessaires bonnes relations avec des « enclaves » indépendantes comme le **Lesotho** et le **Swaziland**, il ne faut pas oublier qu'un pays comme le **Botswana** vit en symbiose économique avec son puissant voisin et que le Président du **Malawi**, le docteur Banda, fut le premier à céder à l'appel de collaboration — sous peine d'asphyxie — et à recevoir M. John Vorster (2). Quant à **Madagascar**, avant le coup d'Etat qui a écarté le Président Tsiranana, des projets avaient été ébauchés, car la Grande Ile espérait bien attirer un dixième des 400.000 touristes accueillis en Afrique du Sud : construction d'un hôtel de grand tourisme à Nossi-Bé, création d'un port pétrolier à Narinda (3). Mais, dans une déclaration récente, le Ministre malgache des Affaires étrangères a signifié que : « la politique de dialogue avec l'Afrique du Sud allait être reconsidérée ». Faudra-t-il, pour ces deux pays, attendre des jours meilleurs afin que renaisse l'esprit de coopération ?...

Les économistes, les hommes d'affaires et les syndicalistes reconnaissent donc la nécessité d'un changement, car les 3,8 millions de Blancs ne peuvent continuer à faire face à toutes les difficultés techniques et administratives suscitées par une population de près de 22 millions d'habitants. *La pénurie de main-d'œuvre qualifiée se fait sentir chaque jour davantage* et les employeurs — on nous l'a maintes fois répété — demandent des dérogations à la « barrière de couleur » dans de nombreux domaines (industrie du bâtiment, notamment, mais aussi transports et petits emplois administratifs). La nécessité de diminuer les écarts de salaires entre Blancs et Noirs (4) a amené ces employeurs à

(1) Cf. l'interview du Premier Ministre d'Afrique du Sud publiée par *Le Figaro*, le 11 juin 1971.

(2) Les pays d'Afrique centrale et australe n'ont pas cessé de changer de nom depuis quelques années : c'est ainsi que l'ancien Congo belge, devenu Congo-Kinshasa, s'appelle maintenant *Zaire*, le Tanganika la *Tanzanie*, le Nyassaland le *Malawi*, la Rhodésie du Nord la *Zambie*, le Bechuanaland le *Botswana*, et, qu'à propos du Sud-Ouest africain, on parle déjà de *Namibie*...

(3) Il ne faut pas oublier que 15.000 bateaux sont signalés au Cap chaque année, dont plus du tiers sont des pétroliers, ce qui signifie une moyenne de quinze à vingt tankers par jour. Le Cap devient dès lors, depuis la fermeture du Suez, un nouveau Gibraltar et cela explique une certaine évolution de l'attitude de l'Europe et de l'Amérique vis-à-vis de l'Afrique du Sud, d'autant que la pénétration chinoise se fait plus importante en Tanzanie ou en Zambie (cf. Annexe I, carte de l'Afrique décolonisée). L'accord de *Simonstown* a permis à la marine sud-africaine de prendre possession de cette base navale qui appartenait à la Grande-Bretagne ; il prévoit la protection de cette « route du Cap », qui est à nouveau l'objet des convoitises internationales.

(4) Le rapport de l'O. I. T. (mai 1972) signale que le rapport entre les salaires des Africains et des Blancs est de 1 pour 4 dans la banque et l'immobilier, 1 pour 6 dans l'industrie manufacturière et les chemins de fer, de 1 pour 20 dans les mines (où les Africains, il est vrai, sont logés et nourris gratuitement).

adopter une politique plus progressive, la ségrégation raciale étant d'ailleurs un facteur de vie chère, car elle permet aux travailleurs Blancs qualifiés d'exiger des augmentations sans rapport avec la valeur intrinsèque de leur travail. « Une telle politique — affirme le dernier rapport de l'Organisation internationale du travail — va à un échec certain, parce qu'elle prive délibérément l'Afrique du Sud des cadres et des techniciens dont le pays a besoin dans l'intérêt de toute la population, y compris les Blancs. »

La République d'Afrique du Sud, poussée par des nécessités économiques, sensible aux critiques soulevées par certains de ses procédés, peut résoudre ces difficiles problèmes. Il serait illusoire — selon nous — d'être plus avisés que le Président Houphouët-Boigny ou le Dr Banda et, sans tenir compte des nécessités africaines, de l'y contraindre par la force dans un sens qu'elle ne souhaite pas.

III. — L'évolution économique de l'Afrique du Sud.

1. — Une profonde mutation.

« Mais l'histoire ne devait pas permettre à l'Afrique du Sud de demeurer un pays pastoral, à l'écart du monde... Du sein des tribus, un flot continu de Noirs s'écoula vers les villes ; là, séparés de ce qui faisait le fonds de la vie des tribus et lui donnait un sens, ils rejetèrent peu à peu leurs antiques coutumes... »

ALAN PATON.

Avant d'acquérir sa réputation mondiale de « pays de l'or et du diamant », l'Afrique du Sud possédait une économie uniquement agricole et pastorale. Elle la devait à ses origines aussi bien qu'au caractère de sa population ; au départ, la colonie du Cap ne fut fondée que comme « relais vivrier » des bateaux de la Compagnie des Indes et les pionniers qui s'enfoncèrent et se fixèrent peu à peu à l'intérieur ne concevaient la vie que sous une forme rurale, propice à leur régime patriarcal, recréant en quelque sorte l'univers biblique auquel ils entendaient se conformer.

La découverte, dans la seconde moitié du XIX^e siècle (à partir de 1867 exactement), des gisements diamantifères de Kimberley et leur exploitation rapide par de nouveaux venus, les « uitlanders », n'eut que peu d'effets sur cette mentalité : les Boers traditionnalistes éprouvèrent un vif ressentiment à l'égard de l'Angleterre, favorable à cette « fièvre de l'or » (1), et, d'autre part, les Anglo-Saxons, devenus maîtres du pays, se gardèrent bien de développer l'industrie locale. Fidèles au vieux principe du « Pacte colonial », là comme dans leurs autres possessions, il entendaient seulement profiter des ressources du sol et du sous-sol pour alimenter les industries de la métropole et vendre des produits finis à leurs « sujets ».

Ce fut le Général Herzog, alors Premier Ministre de l'Union Sud-Africaine, qui, en 1925, rompit avec l'idée que son pays était destiné à demeurer un exportateur de matières premières et un importateur de produits manufacturés dans les pays européens hautement industrialisés. Il décida une politique de protection des industries importantes, début d'une révolution économique qui devait transformer son pays. De nombreuses usines furent créées et, quand éclata la deuxième guerre mondiale, l'Afrique du Sud était dans une position beaucoup plus forte qu'en 1914.

Le mouvement s'accéléra pendant les hostilités, en raison des fournitures de guerre aux Alliés et l'industrialisation fit en quelques années des progrès qui, en temps normal, eussent exigé

(1) La prospection de l'or fut interdite au Transvaal jusqu'en 1868.

une période bien plus longue. Rien ne devait plus freiner cet élan, favorisé par l'évolution politique vers une totale indépendance, par le développement des transports aériens qui rompait l'isolement séculaire du pays et, aussi, par l'évolution de la mentalité des Sud-Africains de souche afrikander qui s'infiltrèrent avec succès dans le monde des affaires jusque-là réservé à leurs compatriotes de souche anglo-saxonne ; néanmoins, à l'heure actuelle, 60 % des affaires industrielles et 80 % des affaires minières sont encore aux mains des Sud-Africains d'origine britannique.

2. — Les Sud-Africains eux-mêmes énumèrent plusieurs **facteurs favorables à l'industrialisation de leur pays** (1) :

— l'Afrique du Sud a toujours eu des gouvernements stables visant à promouvoir le progrès économique et à obtenir la confiance des investisseurs étrangers ;

— sa politique financière est prudente, son budget équilibré et sa dette intérieure modérée par rapport aux ressources fiscales ;

— un afflux de devises fortes provoqué par l'extraction de l'or ;

— la création de groupes financiers, sûrs et spécialisés, voués à l'assistance aux industriels ;

— l'existence d'hommes doués pour les affaires et d'une main-d'œuvre stable (les grèves sont pratiquement inconnues) ;

— les ressources naturelles, abondantes et diverses ;

— enfin, la politique de développement des « Non-Blancs » qui, selon les promoteurs des Bantoustans, doit créer un immense marché intérieur.

C'est un fait qu'en quelques décennies, *l'Afrique du Sud est devenue le pays le plus hautement industrialisé du continent* et que, sans dédaigner les investissements étrangers, elle est capable de maintenir le rythme de son expansion au moyen de ses ressources propres. Une infrastructure complète soutient cet effort dans tous les domaines : ports maritimes, routes, chemins de fer, aérodromes, télécommunications, etc. S'y ajoutent les fournitures d'électricité et les logements presque partout suffisants pour la main-d'œuvre.

Il faut souligner également que si l'économie est caractérisée par la libre entreprise, *il existe trois grandes entreprises d'Etat*

(1) Nous ne reviendrons pas ici sur une critique que nous avons émise en étudiant le problème de l'apartheid (page 22 et suivantes) : le besoin d'une main-d'œuvre *noire qualifiée*, créant un « goulet d'étranglement » pour les industries de transformation.

gérées d'ailleurs selon les règles du droit privé : la S. A. S. O. L. (pour le charbon, le pétrole et le gaz), l'I. S. C. O. R. (pour le fer et l'acier) et l'E. S. C. O. M. (pour l'électricité).

Une telle évolution, en moins d'une génération, est unique en Afrique, et peut-être dans le monde. Aussi le voyageur débarquant à Johannesburg croit-il arriver dans une ville américaine, là où — quatre-vingts ans plus tôt — s'affairaient les chercheurs d'or. La ville, avec ses gratte-ciels, ses larges avenues rectilignes, son fourmillement humain de Blancs, de Noirs et de Jaunes, est le condensé le plus surprenant de l'Afrique du Sud, un mélange de Harlem et de Manhattan avec — tout près d'elle — les énormes pyramides ocre qui témoignent qu'en moins d'un siècle, on a extrait de cette terre 250 millions de kilogrammes d'or, cet or qu'il faut maintenant aller chercher à des kilomètres sous terre...

DEUXIEME PARTIE

LES PROBLEMES ACTUELS DE L'ECONOMIE SUD-AFRICAINE

Après avoir ainsi défini les principaux contours de la vie politique, économique et sociale de l'Afrique du Sud, la mission sénatoriale — malgré la brièveté de son séjour — a pu recueillir d'assez amples informations sur **les principaux secteurs de l'économie de ce pays**, notamment :

- l'agriculture ;
- la production minérale ;
- l'énergie et l'industrie ;
- les transports.

Ce survol sera complété par un chapitre concernant **le commerce extérieur** dans lequel nous faisons tout naturellement une place particulière aux *relations de la République Sud-Africaine avec la France*.

I. — L'Agriculture.

L'Afrique du Sud doit à sa position géographique et à son relief de posséder une grande variété de climats allant du régime tropical, au Natal, à celui, méditerranéen, de la province du Cap, en passant par le climat steppique de l'intérieur et désertique du Kalahari.

La physionomie agricole se ressent naturellement de cette diversité, qu'il s'agisse de l'élevage ou de la culture. Il nous faudra également consacrer un court développement aux grandes réalisations modernes dans le domaine de l'irrigation.

A. — L'ÉLEVAGE

L'Afrique du Sud possède, avec plus de 38 millions de *moutons*, l'un des plus importants troupeaux d'ovins du monde. Ces animaux trouvent, en effet, un terrain particulièrement favorable dans les grandes étendues herbeuses des plateaux du centre du pays. La constitution du cheptel remonte d'ailleurs à 1652, époque à laquelle la Compagnie des Indes orientales décida d'organiser au Cap un centre d'approvisionnement en viandes. L'originalité, en ce qui concerne le mouton, est que la compagnie procéda d'abord par troc avec les tribus africaines, puis importa des races de Zélande et d'Espagne, les colons amenant ensuite avec eux des animaux d'Angleterre et de France.

Il s'agit surtout d'animaux mérinos à laine qui ont produit, en 1967, 140.000 tonnes de ce textile naturel, ce qui place dans ce domaine l'Afrique du Sud au cinquième rang dans le monde. Cette production alimente un important courant d'exportations (plus du quart de celles-ci en valeur) vers l'Europe (notamment la France) et vers les Etats-Unis.

Mais le mouton est également élevé pour sa *viande*. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1969-1970, 8.800.000 moutons et agneaux ont été abattus pour les besoins de la consommation intérieure.

En dehors du mouton, l'Afrique du Sud possède un important troupeau de *bovins* comprenant 12 millions de têtes. Il s'agit surtout d'animaux à viande de race locale ou européenne.

L'Afrique du Sud élève aussi deux millions de *chèvres angora* fournissant annuellement plus de 6.000 tonnes de laine « mohair »

d'une valeur approximative de 82 millions de francs ; elle est au deuxième rang mondial pour le karakul et il existe une importante commercialisation des plumes et peaux d'autruche dans la province du Cap.

B. — LA CULTURE

Bien que jouant un rôle moins important, la culture, qui occupe environ 10 % de la superficie du pays, permet à l'Afrique du Sud de couvrir à peu près ses besoins.

La première place revient au *maïs* — denrée de base pour les Bantous — et dont la production, en accroissement sensible, dépasse aujourd'hui 10 millions de tonnes. Une partie importante de ce produit est exportée principalement vers la Grande-Bretagne.

Vient ensuite *la canne à sucre* cultivée surtout au Natal : 11 millions de tonnes exportées à 50 % (sous forme de sucre) vers le Japon, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada à partir du port de Durban, qui possède le plus grand « terminal » sucrier du monde (1). Malgré les progrès réalisés, la production de *blé* (1.000.000 tonnes) ne couvre pas tout à fait les besoins.

A côté de ces cultures de base, il convient de citer *la vigne*, qui fournit 3 millions d'hectolitres de vin, le tabac, les agrumes (oranges, ananas, pamplemousses et citrons).

*
* *

Comme nous l'avons annoncé, une place particulière doit être faite à **l'irrigation** qui a contribué grandement, depuis vingt ans, à l'augmentation de la production en remédiant à l'insuffisance et à l'irrégularité des pluies (630 mm. de moyenne annuelle, mais moins de 500 mm. pour les 2/3 du pays). C'est ainsi que l'étendue des terres irriguées, qui est d'environ 1 million d'hectares, va être accrue d'un tiers environ par l'aménagement en cours du bassin de l'Orange, qui comportera la construction de trois grands barrages et de vingt centrales hydro-électriques, dont certaines compteront parmi les plus grandes du monde.

Le fleuve Orange est le plus grand du pays : il draine la moitié du sol sud-africain, soit une superficie supérieure de 50 % à celle de la France, et s'écoule sur 2.000 kilomètres, du Lesotho à l'Atlantique.

(1) Cf. Annexe VII : Visites effectuées par la délégation, page 85.

Outre les barrages et les centrales, le projet prévoit : un tunnel de 82 kilomètres de long permettant de diriger une partie des eaux vers les villes et les terres sèches de la partie orientale de la province du Cap ; des pipe-lines transportant chaque jour 450 millions de litres d'eau vers l'intérieur ; des barrages secondaires et des canaux (1.300 kilomètres) irriguant 300.000 hectares supplémentaires.

La France a pris une part importante à ces travaux, puisqu'un consortium franco-sud-africain a été chargé du barrage principal, le Hendrik Verwoerd, et qu'elle a participé à la construction du tunnel Orange-Fish ; ce sont les Sociétés Dumez, les Entreprises de travaux publics Borie, les Forges et Ateliers du Creusot, la Construction des Batignolles, qui affirment ainsi la présence de notre pays en Afrique australe.

*
* *

En dépit de la croissance rapide du secteur minier et industriel, *la part de l'agriculture reste importante* et représente encore 9 % de la production intérieure brute (contre, il est vrai, 16 % en 1950). Elle alimente par ailleurs 30 % des exportations (non compris l'or).

L'aspect le plus remarquable de cette activité est *l'amélioration de la qualité des produits* dont la valeur totale a triplé en douze ans, tandis que le tonnage n'augmentait que de 57 %.

De même, la hausse des salaires consécutive au développement de l'activité minière et industrielle a contraint les agriculteurs à accroître leur rendement et, de façon générale, à s'orienter vers la culture intensive et mécanisée.

Enfin, une attention particulière est prêtée à *la qualité des produits exportés*, afin de répondre, en particulier, aux normes de la C. E. E. et aux règlements très stricts en vigueur aux Etats-Unis et au Canada. C'est ainsi que, en ce qui concerne *les fruits*, l'Afrique du Sud a un très beau marché en Europe, la récolte intervenant pendant notre mauvaise saison : fruits tropicaux et raisins s'en vont pour plus de la moitié de la production vers la Grande-Bretagne, ce qui pose d'ailleurs de graves problèmes avec l'entrée de celle-ci dans le Marché commun (1).

(1) Cf., page 59, l'analyse que nous avons faite de cette question.

L'Afrique du Sud est célèbre pour *ses beautés naturelles*, dues à la variété de ses climats et de ses zones d'altitude. Elle possède tout à la fois une végétation semi-tropicale luxuriante, de très belles plages et des paysages montagneux extraordinaires (le Drakensberg). *L'ensoleillement* est considérable, puisqu'on compte 3.240 heures de soleil en moyenne à Prétoria (Riviera française : 2.700).

On ne s'étonnera pas que, dans ces conditions et étant donné le souci qu'ont les habitants de sauvegarder les richesses de la flore et de la faune, ce pays soit doté de **nombreux parcs naturels** : Kruger Park (d'une superficie de 19.000 kilomètres carrés) (1). Parcs Addo, Mountain Zebra, Golden Gate Highlands et l'Etosha du Sud-Ouest africain.

Il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle l'Afrique du Sud n'occupe qu'une place encore mineure dans *le tourisme* mondial : moins de 400.000 visiteurs par an, venus essentiellement de Rhodésie et de Zambie, mais leur séjour est d'une durée exceptionnelle (30 « nuitées »). Outre certaines préventions, c'est l'éloignement et la cherté du transport aérien qui expliquent que davantage de touristes américains ou européens ne viennent en Afrique du Sud (le billet d'avion Paris—Johannesburg, en classe économique [A. R.], coûte 4.776 F).

*
* *

Un mot, enfin, de **la pêche** et de **la forêt**. Au second rang mondial pour la farine de poisson et au troisième pour la conserve, l'Afrique du Sud a une flotte de pêche (120 bateaux) et une industrie de la conserve importantes (22 usines ; exportation des trois quarts des produits). Quant à la forêt, elle couvre 1.160.000 hectares ; la production annuelle de 750 millions de mètres cubes de bois (rond) assure l'autonomie forestière du pays à 90 %.

(1) Cf. Annexe VII : visites effectuées par la délégation, page 82.

II. — La production minérale.

« Hier, il n'y avait dans l'Etat libre d'Orange que l'étendue plate du veld, des moutons, des bœufs et des bergers indigènes... Aujourd'hui, c'est miraculeux ! L'Afrique du Sud est un pays miraculeux... De l'or, de l'or, de l'or ! Le pays va redevenir riche... »

ALAN PATON.

Pour le grand public français, l'Afrique du Sud est restée essentiellement le pays de l'or et du diamant, et la plupart de nos compatriotes ignorent que *les ressources minérales de ce pays sont beaucoup plus variées* et le placent, à ce titre, parmi les premiers du monde. Il occupe d'ailleurs *effectivement* le premier rang pour l'or, le platine, l'antimoine et le deuxième pour le vanadium, le chrome et le manganèse.

A. — L'OR

L'industrie sud-africaine de l'or a connu depuis quatre-vingts ans des fluctuations très importantes en raison des découvertes de filons nouveaux faisant suite à l'épuisement d'anciennes mines, des difficultés de trouver une main-d'œuvre qualifiée et de la mise au point de nouveaux procédés de traitement. Aujourd'hui, le renchérissement des coûts d'extraction pose à nouveau un sérieux problème en raison de la sous-évaluation artificielle du prix du métal précieux par les autorités monétaires internationales. Cependant, l'industrie aurifère a bénéficié, jusqu'en 1968, de la demande qui s'est portée sur **l'uranium**, le plus souvent associé à l'or dans les nouveaux gisements récemment découverts dans la province d'Orange ; à ce titre, l'Afrique du Sud se place au troisième rang des producteurs mondiaux après les U. S. A. et le Canada.

La production d'or, qui était de 397 tonnes en 1940, et de 339 tonnes seulement en 1945, s'est élevée, en 1970, à 966 tonnes, soit près de 80 % de la production totale du monde non communiste, *représentant une valeur de 6.150 millions de francs.*

Comme nous l'avons indiqué, les perspectives de cette activité dépendent surtout de l'évolution du prix de l'or, lui-même fonction de considérations monétaires. En effet, dans les conditions actuelles de la technique, les ressources économiquement exploitables sont évaluées à 14.175 tonnes de métal contenu, mais ce chiffre pourrait être multiplié par deux ou trois en cas de réévaluation du prix du métal précieux.

Quoi qu'il en soit, *l'or ne représente plus aujourd'hui que 55 % en valeur de la production minière sud-africaine contre 90 % en 1940* et les autorités sud-africaines se félicitent de voir l'économie de leur pays devenir ainsi un peu moins dépendante du

cours du métal jaune. Il faut également noter que la bonne marche de cette industrie aurifère est imposante pour les pays voisins dont les travailleurs composent, à raison de 75 %, l'effectif des mineurs de fond.

B. — LE DIAMANT (1)

Occupant de loin la première place pour les diamants destinés à la joaillerie, l'Afrique du Sud fournit aujourd'hui plus de la moitié de la production mondiale, représentant *une somme de 500 millions de francs*. Les principales mines restent celles de Kimberley, mais des gisements importants ont été découverts, notamment au Sud-Ouest Africain.

C. — LE CHARBON

Le charbon constitue, après l'or, le cuivre et le diamant, la plus importante richesse minière de la République Sud-Africaine. Celle-ci dispose, en effet, de *gisements considérables* (70 milliards de tonnes de réserve) facilement exploitables, se présentant sous forme de couches régulières d'une épaisseur de 1,50 mètre à 5 mètres ; le prix de revient en est donc remarquablement faible. La production, en progression rapide (+ 10 % de 1970 à 1971) a atteint, en 1970, *58,6 millions de tonnes, soit 90 % de celle de l'ensemble du continent africain*, représentant une valeur de 770 millions de francs.

L'exportation que le Gouvernement s'efforce d'encourager reste encore faible, en raison de l'insuffisance de l'infrastructure ferroviaire et portuaire, mais les autorités estiment que *le chiffre actuel de 1,5 million de tonnes* pourrait être porté, d'ici 1975, à 5 millions de tonnes. Parmi les principaux acheteurs figure, en premier lieu, le Japon avec lequel un accord vient d'être signé portant sur la livraison de 1 million de tonnes par an jusqu'en 1975 et de 2,7 millions de tonnes par an à partir de 1976.

Cette abondance de charbon à bas prix permet à l'Afrique du Sud de compenser partiellement *son manque de ressources*

(1) Les premiers diamants furent découverts en 1866, sur la rivière Orange, mais l'industrialisation de la recherche ne commença véritablement qu'en 1888 avec la création de la « De Beers Consolidated Mines ». Après une période de récession, à partir de 1930-1932, la reprise ne s'opéra vraiment qu'en 1963. La création de diamants industriels ne commença qu'en 1959.

en pétrole par la fabrication de pétrole de synthèse à partir du charbon bitumeux. Cette tâche est confiée à une société d'Etat, la S. A. S. O. L. qui assure 10 % des besoins du pays en essence automobile et fournit, de plus, d'autres dérivés synthétiques, tel que le caoutchouc.

D. — AUTRES MINERAIS : LE FER

Les réserves sud-africaines en minerai de fer dépassent 2 milliards de tonnes si l'on considère les seuls produits ayant une teneur en métal supérieure à 50 %.

Les quantités extraites, sans rapport avec ce potentiel, ont atteint plus de 9 millions de tonnes en 1970, représentant une valeur de 202 millions de francs. Près de la moitié de ce tonnage est exportée, mais ces ventes à l'extérieur devraient s'accroître considérablement si les négociations commerciales en cours avec le Japon — jusque-là client n° 1 — aboutissent, comme cela apparaît probable, à un résultat positif.

LE CUIVRE

Bien que plusieurs gisements aient été reconnus antérieurement, l'exploitation industrielle cuprifère, qui remonte en fait à 1940, a pris son plein développement avec l'ouverture de la mine de Palabora, au Nord-Est du Transvaal. De 1964 à 1970, la production (en métal contenu) est passée de 60.000 à 149.200 tonnes, plaçant la République Sud-Africaine au neuvième rang dans le monde. La valeur de cette production (dont plus de la moitié provient de Palabora) a atteint 973 millions de francs. 72 % du cuivre sud-africain sont exportés, notamment vers le Japon (valeur des ventes à l'étranger : 680 millions de francs).

LE CHROME

L'Afrique du Sud, qui détient 75 % des réserves mondiales de chrome, en est le *second producteur*, derrière l'U. R. S. S., avec 538.000 tonnes (d'oxyde de chrome contenu) en 1970, représentant une valeur de 74 millions de francs.

Compte tenu de l'importance des réserves, la moitié du minerai extrait dans le monde proviendra en 1975 de l'Afrique du Sud ; plus des deux tiers de la production actuelle sont exportés.

LE MANGANÈSE

L'Afrique du Sud dispose de réserves de manganèse évaluées actuellement à 1 milliard de tonnes. La production de minerai, qui représente plus du dixième du total mondial, s'est élevée en 1969 à 2.914.000 tonnes, d'une valeur de 174 millions de francs.

Les deux tiers de cette production sont exportés principalement vers le Japon, qui absorbe plus de 30 % des ventes.

LE VANADIUM

L'Afrique du Sud possède les plus grandes réserves de vanadium du monde libre et en est le second producteur, derrière les Etats-Unis, avec 4.320 tonnes d'oxyde de vanadium (valeur en 1970 : 70 millions de francs). La quasi-totalité de cette production (4.238 tonnes) est exportée principalement vers l'Europe occidentale.

L'ANTIMOINE

La production de minerai d'antimoine, qui s'est élevée en 1970 à 28.759 tonnes, est, en presque totalité, exportée vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, assurant un apport en devises qui a atteint, pour la même année, 105 millions de francs.

LE NICKEL

En raison de la valeur stratégique de ce métal, aucune statistique de production n'est publiée. Cependant, selon des renseignements officiels, celle-ci, évaluée en métal contenu, aurait atteint en 1970, 15.000 tonnes, représentant 2,8 % de la production mondiale.

LE PLATINE

L'Afrique du Sud, qui recèle 60 % des ressources mondiales en platine avec des réserves évaluées à 6.200 tonnes (métal), est aujourd'hui le premier pays producteur de ce métal. De plus, les minerais d'une haute teneur présentent l'avantage de contenir du palladium et de l'iridium en quantité exploitable.

La production, qui a atteint 47 tonnes en 1970, s'est ressentie en 1971 de la baisse des prix mondiaux du platine, mais on escompte pour l'avenir une progression sensible et certains spécialistes estiment que les ventes de platine sont susceptibles de pallier le déclin des profits retirés des exploitations d'or.

L'URANIUM

Avec des réserves estimées à 300.000 tonnes, l'Afrique du Sud est devenue, après les U. S. A., *le deuxième producteur du monde* d'oxyde d'uranium ($U_3 O_8$). Le minerai de faible teneur possède toutefois l'intérêt d'être le plus souvent associé à l'or.

En 1959-1960, la production stimulée par une demande importante avait atteint 6.000 tonnes et elle était encore de 4.000 tonnes en 1968, représentant une valeur de 280 millions de francs.

Depuis quatre ans, la saturation sans doute provisoire du marché a contraint les industriels à réduire les opérations d'extraction et de traitement du minerai et la production a plafonné sensiblement au même niveau.

En raison de son caractère particulier, cette activité minière et ses prolongements industriels sont étroitement contrôlés par un organisme étatique : le Bureau de l'Energie Atomique (E.A.B.).

L'AMIANTE

L'Afrique du Sud recèle sans doute d'importantes réserves d'amiante de la qualité la meilleure — l'amosite — bien que celles-ci soient mal connues.

La plus grande partie de la production — la deuxième du monde — qui s'est élevée à 287.400 tonnes en 1970, pour une valeur de 240 millions de francs, est exportée vers les U. S. A., l'Europe et le Japon.

L'ÉTAIN

Bien que de faible importance, puisqu'elle ne représente que 0,8 % du total mondial, la production d'étain a dépassé 2.000 tonnes (métal), en 1970. Les deux tiers de celle-ci sont exportés.

LES PHOSPHATES

La production sud-africaine de phosphates, qui a pris naissance en 1951, a atteint, en 1970, 1.684.880 tonnes représentant une valeur de 69 millions de francs. Les besoins intérieurs l'absorbent en presque totalité.

Enfin, l'Afrique du Sud possède également les plus grandes réserves mondiales de *magnétite titanifère* et l'on connaît l'importance du titane dans la construction aéronautique et les installations des centrales atomiques.

*
* *

Comme nous l'avons indiqué au début de ce chapitre, la République Sud-Africaine a pris rang, depuis 1940 à la suite de l'aide qu'elle apporta alors aux Alliés (1), parmi les premières puissances minières du monde. Cette situation résulte, certes, des ressources de son sous-sol, mais également de *l'active campagne de prospection systématique* entreprise dans l'ensemble du pays par les sociétés sud-africaines et étrangères ; ce travail de recherche se poursuit notamment au Sud-Ouest Africain.

Nous avons indiqué les difficultés que connaît la production aurifère coûteuse et mal rémunérée, mais l'activité minière rencontre partout *deux handicaps principaux* : l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée et la qualité médiocre des infrastructures ferroviaires, routières et portuaires. Ce dernier élément est particulièrement dommageable en raison de l'éloignement de la plupart des mines de la côte et de la nécessité d'exporter une part importante de la production ; à cet égard, on aura noté la place importante prise par le Japon, qui occupe la troisième place — après le Royaume-Uni et l'ensemble de l'Afrique — dans les exportations. Les autorités sud-africaines sont conscientes de ces difficultés et tentent d'y remédier par une politique d'immigration sélective et un effort important d'amélioration des réseaux de transport.

(1) Grâce au rôle décisif joué par le Général Smuts au sein du Parti Uni (il redevint, en effet, Premier Ministre en 1939).

III. — L'énergie et l'industrie.

En dehors de l'industrie extractive dont nous avons déjà parlé en traitant de la production minière (1), l'Afrique du Sud possède *une industrie de transformation très diversifiée dont le développement constitue l'une des données les plus remarquables de l'évolution économique de ce pays.*

En effet, au cours des vingt dernières années, le chiffre d'affaires des industries de transformation est passé de 2.870 millions de francs à 16.730 millions de francs et sa part, dans la production intérieure brute, s'est élevée de 18 à 23 %.

Cette importance du secteur industriel doit être appréciée également par rapport à celle des autres pays africains. Dans ce domaine, qu'il nous suffise d'indiquer que *l'Afrique du Sud produit, à elle seule, trois fois plus d'acier et deux fois plus d'énergie électrique que tout le reste du continent.*

Après cette indication générale, il nous faut passer en revue les principaux secteurs.

A. — PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

La production et la distribution d'électricité sont confiées à une société nationale dénommée E.S.C.O.M. (Electricity Supply Commission), qui s'apparente beaucoup à notre E.D.F.

Compte tenu de l'importance des réserves de charbon, de leur qualité et de leur facilité d'exploitation, la quasi-totalité de l'électricité est fournie par des centrales utilisant ce combustible.

Cependant, la construction de trois centrales hydro-électriques est prévue dans le cadre de l'aménagement du bassin de l'Orange. Rappelons à ce propos l'inauguration récente du barrage Hendrick Verwoerd dont la construction a été assurée par un consortium franco-sud-africain.

Comme en France, l'E. S. C. O. M. doit faire face à une demande de courant électrique dont le taux d'accroissement s'est élevé de 6,1 % en 1966 à 10,7 % en 1970 pour atteindre 44,2 milliards de kWh. L'E.S.C.O.M. doit donc engager annuellement des dépenses

(1) Cf. Deuxième partie, chapitre II, pages 36 et suivantes.

d'investissement dont le niveau représente 85 % environ du produit des ventes de courant.

Parmi les centrales en construction, citons celles d'Hendrina (2.000 mégawatts), Arnot (2.110 mégawatts) et Kriel (3.000 mégawatts).

Une sujétion particulière à l'E. S. C. O. M. résulte de *l'importance de son réseau de distribution*. En effet, si le charbon est sur le marché dans la région où il est extrait, c'est-à-dire au Nord-Est du pays, la médiocre qualité des chemins de fer rend son transport à longue distance prohibitif et, dans ces conditions, il est apparu préférable d'assurer l'acheminement de l'énergie par ligne à haute tension.

C'est ainsi qu'une ligne de 1.600 kilomètres à 400.000 volts dessert Le Cap.

Une telle solution n'apparaît toutefois pas pleinement satisfaisante, ne serait-ce qu'à cause des pertes en ligne et, pour cette raison notamment, l'Afrique du Sud envisage à moyen terme d'implanter dans cette région une série de centrales nucléaires.

B. — PROJET DE RÉALISATION DE CENTRALES NUCLÉAIRES

La première centrale nucléaire dont la puissance serait sans doute de 600 mégawatts devrait être construite à Koeberg, près du Cap, pour entrer en service vers 1980-1981. Le marché initial, clés en main, représenterait un investissement de l'ordre de 1 milliard de francs.

La délégation qui comptait parmi ses membres M. Michel Chauty, rapporteur de la Commission pour les problèmes nucléaires, s'est particulièrement intéressée à ce problème, compte tenu de la possibilité pour la France d'être associée à ces équipements nouveaux (1).

Aspect français du problème.

Informée des projets sud-africains, la société française « Framatome », filiale du groupe Creusot-Loire et exploitant la licence Westinghouse du type à eau pressurisée (P. W. R.) a pris contact, tant avec l'E.S.C.O.M. qu'avec l'Energy Atomic Board (E.A.B.) qui joue, dans ce domaine, le rôle de conseiller technique.

(1) Cf. Annexe VII, pages 81 et suivantes : visites de la délégation sénatoriale.

Ces premières démarches ont eu, semble-t-il, comme résultat d'amener les Sud-Africains à envisager la possibilité de commander à Framatome la construction de ladite centrale, c'est-à-dire de retenir cette entreprise parmi celles qui seraient autorisées à soumissionner.

En dehors de Framatome, les principales entreprises en mesure de réaliser un tel équipement sont les suivantes :

Pour les centrales à eau légère (P. W. R. ou B. W. R.) :

— trois groupes américains : Westinghouse, General Electric, Babcock ;

— un groupe allemand (K. V. U. - A. E. G. Siemens) ;

— deux groupes japonais.

Pour les centrales à uranium naturel eau lourde :

— un groupe anglais (T. N. P. G.) ;

— un groupe canadien (A. E. C. L.).

Il serait irréaliste de minimiser les « géants » américains — Westinghouse et General Electric — qui disposent de moyens financiers et techniques considérables et qui ont déjà en commande 155 centrales (dont 68 pour Westinghouse), sans parler de la société allemande K.V.U. qui fait état de 19 commandes ; néanmoins, *le groupe Framatome peut avancer un certain nombre d'arguments :*

— en premier lieu, Framatome a déjà réalisé, en collaboration avec les Belges, les centrales de Chooz et de Tihange et l'E.D.F. lui a commandé les quatre premières centrales nucléaires françaises, Fessenheim 1 et 2 et Bugey 2 et 3 ;

— en second lieu, le fait que Westinghouse possède 40 % du capital de la société assure à celle-ci le plein accès à la licence américaine ;

— enfin, Framatome dispose avec Le Creusot d'un établissement métallurgique de premier ordre capable de réaliser, dans les meilleures conditions, les cuves métalliques qui constituent l'élément essentiel du cœur « nucléaire » des centrales.

Nos chances d'enlever une telle affaire ne sont donc pas négligeables et, dans ce contexte, les bonnes relations qu'entretiennent l'E. S. C. O. M. et l'E. D. F. constituent également un atout pour les constructeurs français.

Ayant ainsi fait le point sur le plan technique et commercial avec les responsables sud-africains, en particulier MM. Straszacker, Smith, Van der Walt, respectivement président, directeur général et directeur technique de l'E. S. C. O. M. et le docteur Roux, président de l'E. A. B., les membres de la délégation se sont préoccupés de l'aspect financier de l'opération.

Il apparaît essentiel, en effet, que la France puisse accorder à l'Afrique du Sud des conditions de crédit analogues à celles consenties par l'Eximbank aux exportateurs américains.

A titre d'exemple et pour une telle centrale, ces exportateurs offriraient les facilités suivantes : versement à la commande : 5 % ; remboursement du solde en quinze ou vingt ans, moyennant le versement d'un intérêt de 6 à 7,5 % sur les sommes dues.

En dehors de cette difficulté, on ne peut méconnaître non plus les chances nouvelles qu'ont acquises récemment les Canadiens et, après eux, les Anglais en mettant au point des centrales à uranium naturel et eau lourde. En effet, cette filière utilisant un métal dont l'Afrique du Sud possède d'importantes réserves, sans qu'il soit nécessaire de le faire enrichir à l'extérieur, peut tenter un pays qui est sans nul doute préoccupé avant tout d'assurer son indépendance énergétique.

C. — LA SIDÉRURGIE

En ce qui concerne la sidérurgie, la production de fonte et d'acier, respectivement 4.200.000 tonnes et 4.300.000 tonnes en 1968, est assurée à 80 % par la société nationale I. S. C. O. R. (Iron and Steel Industrial Corporation).

Afin de faire face à la demande croissante du marché intérieur que la production actuelle ne peut totalement satisfaire, l'I. S. C. O. R. a lancé un vaste programme d'expansion visant à augmenter la capacité des deux aciéries existantes et à en réaliser une troisième, à Newcastle, et une quatrième, à Sishen, l'objectif étant d'atteindre une production de 7 millions de tonnes d'acier avant 1980. Parallèlement, seront mis en route des trains de laminage, des installations de tréfilage, des fours électriques, etc.

En dehors de l'I. S. C. O. R. existent cinq sociétés sidérurgiques privées importantes dont plusieurs réalisent des aciers spéciaux au vanadium ou au chrome.

D. — LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Bien qu'il n'existe pas encore, à proprement parler, de voitures sud-africaines, la part de celles-ci, montées à partir de pièces fabriquées *sur place* sous licence ou importées, a considérablement augmenté depuis dix ans et la construction automobile emploie aujourd'hui plus de 50.000 personnes. Cette expansion doit encore se poursuivre et il est prévu qu'en 1975 l'Afrique du Sud couvrira 60 % de ses besoins au lieu de 51 % en 1969.

Pour les véhicules montés sur place en 1970, figurent notamment :

- 21.000 Volkswagen « Coccinelle » ;
- 15.200 Chrysler « Valiant » ;
- 12.400 Ford « Cortina » ;
- 8.400 Ford « Taunus » ;
- 8.300 Peugeot « 404 ».

Au total, 44 types de voitures ont été mis à la disposition de la clientèle qui a acheté 200.000 véhicules en 1970 et 180.000 en 1971. En rapprochant ce chiffre du nombre des automobiles en service, soit 2.500.000 en 1970, on voit que le taux de progression du parc est particulièrement élevé.

Le Gouvernement s'efforce à la fois de développer la fabrication de pièces et de réduire le nombre de modèles qu'il faudrait sans doute ramener à moins de dix.

En revanche, aucun effort de sud-africanisation n'est entrepris pour les véhicules industriels dont les ventes ont progressé deux fois plus vite (+ 156 % de 1963 à 1970) que celles des voitures de tourisme.

Les exportateurs étrangers devront tenir compte de cette donnée car il est vraisemblable que, seules, les entreprises produisant à la fois des voitures de tourisme et des véhicules utilitaires pourront à terme se maintenir.

Parmi les marques françaises, seule « Peugeot » implantée de longue date paraît avoir des chances de conserver une clientèle, mais la lutte sera d'autant plus chaude que les voitures européennes

auront à faire face, ici comme ailleurs, à *une concurrence* d'autant plus *redoutable du Japon* que des échanges commerciaux avec ce pays connaissent un taux d'accroissement inégalé dans tous les domaines.

E. — LA CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

En dépit d'un développement rapide, du moins jusqu'en 1968, cette branche industrielle ne couvre encore qu'à 55 % les besoins du pays. Quoi qu'il en soit, la production de ce secteur a représenté une valeur de 1.575 millions de francs en 1969 et fourni du travail à 41.000 personnes.

Depuis 1969, l'expansion de l'industrie locale a été sensiblement freinée par des achats massifs effectués à l'étranger (près d'un milliard de francs d'importations en 1970). *La France figure en bonne place* parmi les fournisseurs de matériels lourds (turbines, alternateurs, etc.) et d'équipement électronique (matériel de transmission par radio et appareillage à utilisation militaire).

A l'instar des Britanniques, des Allemands et des Suédois, elle dispose aussi de participations importantes dans l'industrie locale par le canal de firmes telles que Thomson-Houston, C. G. E. et Alsthom.

Comme nous l'avons signalé, l'Afrique du Sud souffre dans ce domaine d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ce qui provoque un alourdissement des charges salariales et nuit ainsi gravement à la compétitivité des matériels fabriqués sur place.

F. — LA CHIMIE ET LA PÉTROCHIMIE

Ayant au départ pour fonction première de satisfaire aux besoins de l'agriculture et des mines, l'industrie chimique sud-africaine reste marquée par ses origines, puisque, parmi les principaux produits réalisés, figurent des matières utilisées seules ou à titre de composants dans la fabrication des engrais et des explosifs. C'est ainsi que les ventes d'ammoniac, de super-phosphate, de nitrate et de nitroglycérine représentent à elles seules près de la moitié du total. Viennent ensuite un certain nombre de produits de base au premier rang desquels figure naturellement l'acide sulfurique, précédant l'acide phosphorique et l'acide nitrique.

Mais l'aspect le plus original de l'activité chimique sud-africaine consiste dans la *fabrication de pétrole à partir du charbon bitumineux*, réalisée par l'entreprise d'Etat S. A. S. O. L. (South Africa Coal Oil Gas Corporation).

Cependant, il ne faut pas exagérer l'importance de cette entreprise pour le ravitaillement de l'Afrique du Sud en pétrole. En effet, compte tenu du prix très élevé des hydrocarbures ainsi obtenus, 15 millions de tonnes environ sont importées du Moyen-Orient. Une partie de ce pétrole d'importation est, d'ailleurs, raffiné à Sasolburg où le brut est acheminé par un oléoduc de 1.000 kilomètres depuis Durban.

A partir de ces hydrocarbures importés ou non se développe une active pétrochimie produisant notamment du caoutchouc artificiel (à base de styrène butadiène, du chlorure de polyvinyl et du polyéthylène). Cependant, l'Afrique du Sud est encore loin, dans ce domaine, de subvenir à ses besoins.

G. — L'INDUSTRIE TEXTILE

L'industrie textile occupe la quatrième place dans les activités de transformation avec une production évaluée à 3.410 millions de francs (en 1969) et une main-d'œuvre d'environ 73.000 personnes. Les tissus de coton (102 millions de mètres) et de laine (4 millions de mètres) constituent l'essentiel des produits réalisés.

La plus grande partie des usines sont situées sur la côte, aux alentours du Cap, de Port Elisabeth et de Durban. Mais, plus récemment, les manufactures ont tendance à s'établir dans les zones qui avoisinent les futurs Etats noirs pour bénéficier ainsi d'une main-d'œuvre moins coûteuse et répondre à la politique des bantoustans préconisée par le Gouvernement. Les usines sud-africaines ne sont pas, comme en Europe ou aux Etats-Unis, spécialisées dans la filature ou le tissage, mais elles sont, au contraire, pleinement intégrées et assurent ces deux opérations à la fois.

Bien que l'Afrique du Sud produise en abondance des fibres naturelles et notamment de la laine, l'industrie locale se heurte aujourd'hui à la *dure concurrence des producteurs étrangers* et plus particulièrement de ceux des « nouveaux » pays industriels tels que le Japon, Hong-Kong, les Indes, le Brésil, etc., qui bénéficient d'une main-d'œuvre abondante et très bon marché. Le développe-

ment des fibres artificielles a réduit, par ailleurs, de façon sensible l'avantage dont disposaient les producteurs de textile d'origine végétale ou animale.

Conscients de ce handicap, les industriels sud-africains font actuellement un effort considérable pour développer le secteur des textiles de synthèse.

Cet élément explique cependant l'accroissement sensible des importations qui ont atteint 1.218 millions de francs en 1969, alors que les exportations n'ont atteint que 266 millions de francs.

Les ventes de tissus français, bien qu'en accroissement notable, restent encore peu importantes (6 à 7 % du total).

*
* *

Tels sont les principaux aspects de l'industrie sud-africaine qui présente, comme on le voit, des lumières et des ombres, ses difficultés essentielles résultant du *manque de surface financière et technique de la plupart des entreprises* et de *l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée*. On ne peut nier, à ce propos, que l'apartheid ne constitue une difficulté importante dans la mesure où il entrave la formation technologique des « Non-Blancs ».

IV. — Les transports.

L'ensemble des transports sud-africains terrestres et aériens est géré par *une entreprise d'Etat* (1) dont l'activité s'étend également aux oléoducs et aux ports de commerce. Le personnel employé par cette entreprise s'élève au total à 224.000 personnes.

A. — LES CHEMINS DE FER

Le réseau ferroviaire sud-africain comprend 22.090 kilomètres de lignes à voie étroite (1,07 mètre) dont 7.500 sont électrifiés.

Il a assuré, en 1970, le transport de 552 millions de voyageurs et de 109 millions de tonnes de marchandises, chiffres en augmentation de 40 % sur 1961. Pour avoir un élément de comparaison, notre S. N. C. F. en a transporté respectivement 603 millions et 242 millions.

La distance moyenne de transport du fret, constitué surtout de charbon et de minerai, est de l'ordre de 500 kilomètres contre 264 kilomètres pour la S. N. C. F., différence qui s'explique par les distances importantes entre les centres de production et les centres de consommation ou les ports. A titre d'exemple, 1.540 kilomètres séparent Johannesburg du Cap et 2.090 kilomètres, Durban du Cap.

Les chemins de fer sud-africains entreprennent actuellement la construction de trois lignes nouvelles dont la première, longue de 200 kilomètres, doit relier le réseau existant au nouveau port de Richards Bay, au Natal.

Fait digne d'être remarqué, les recettes l'emportent de plus de 10 % sur les dépenses.

(1) Elle a gardé son nom de « Chemins de fer sud-africains », ce qui montre bien que, dans ce pays comme en Europe, la *mystique du rail* a conservé tout son impact, puisque — nous allons le voir — les autres modes de transport se sont singulièrement développés.

B. — LES ROUTES ET LE PARC AUTOMOBILE

Le réseau routier comprend 670 kilomètres d'autoroutes, 34.000 kilomètres de routes goudronnées et 290.000 kilomètres de pistes carrossables.

Le *parc automobile* se chiffre à 2 millions de véhicules, ce qui représente une voiture pour dix habitants, chiffre plus voisin du taux de motorisation européen (une pour quatre en France et en Allemagne de l'Ouest) que de celui du reste de l'Afrique (une pour 141 au Ghana, une pour 590 au Nigeria).

L'accroissement du parc est de l'ordre de 11 % par an.

C. — LES PORTS

Les principaux ports sud-africains sont : Durban, Le Cap, Port Elizabeth, East London et Walvis Bay.

Des travaux considérables de modernisation et d'agrandissement sont en cours à Durban et la construction d'un nouveau port est entreprise à Richards Bay, au Nord de Durban.

Le trafic portuaire total atteint 42 millions de tonnes ; la plus importante compagnie maritime, la « Safmarine » possède une trentaine de navires.

Avec 9 kilomètres de quais, un dock flottant et un très important bassin de radoub, *Durban* est le second port d'Afrique après Alexandrie : son chargeur de sucre en vrac peut remplir un navire de 15.000 tonnes en 24 heures ; Maydon Wharf est le plus grand « terminal » mondial du sucre (1).

D. — LES TRANSPORTS AÉRIENS

La compagnie « South African Airways » (S. A. A.) disposait, au début de 1971, d'une flotte ainsi composée :

- Boeing 707 : 8 ;
- Boeing 727 : 9 ;
- Boeing 737 : 6 ;
- Hawker Siddeley 748 : 3 ;
- Vickers Viscount : 7.

(1) Cf. Annexe VII, pages 85 et suivantes : visites de la délégation sénatoriale.

Cinq Boeing 747 commandés récemment entrent peu à peu en service sur les lignes internationales et, à son retour, la délégation sénatoriale a pris place sur le vol inaugural du premier 747.

Le trafic réalisé par les S. A. A. a plus que quadruplé en dix ans et il atteint aujourd'hui 1.550.000 passagers et 770 tonnes de fret.

*

* *

En dépit des progrès réalisés, les transports restent — nous l'avons déjà dit — insuffisants et constituent *un goulet d'étranglement* pour le développement économique du pays. C'est le cas, en particulier, des voies ferrées dont le gabarit limite la capacité de charge, des routes mal adaptées au transport lourd et des ports insuffisamment équipés pour la réception de pétroliers et minéraliers géants.

V. — Commerce extérieur et balance des paiements.

Les relations avec la France.

A. — PHYSIONOMIE GÉNÉRALE

Compte tenu des ventes d'or généralement comptabilisées à part, les autorités sud-africaines les considérant comme des moyens de paiement, *la balance commerciale de la République a été excédentaire jusqu'en 1969*, année pour laquelle le solde positif a atteint 1.274 millions de francs, sur un total d'exportations de 16.317 millions de francs, où l'or intervient à concurrence de 5.929 millions de francs.

Mais, en 1970, la stagnation des exportations entraînée par la détérioration du climat économique mondial et, dans le même temps, l'accroissement sensible des importations de biens d'équipement a entraîné un déficit commercial de 2.296 millions de francs et la situation s'est encore aggravée en 1971.

Ce déséquilibre de la balance commerciale est d'autant plus grave que le solde des opérations de service (frets maritimes, assurances, tourisme, etc.) est également lourdement déficitaire (— 3.990 millions de francs en 1970). Mais cet élément défavorable est heureusement compensé en partie par *le bilan positif des mouvements de capitaux* qui a atteint, entre juin 1970 et juin 1971, le chiffre record de 5.068 millions de francs.

Le déficit résiduel de la balance des comptes a cependant contraint le Gouvernement sud-africain à recourir à l'emprunt et à puiser dans ses réserves monétaires qui, après avoir dépassé 8.600 millions de francs en 1970, étaient tombées en novembre 1971 à 3.024 millions de francs. Certes, l'Afrique du Sud dispose encore de plusieurs ressources, ne serait-ce que sa capacité encore intacte d'user de ses droits de tirage sur le Fonds monétaire international ou la possibilité de vendre son or au prix particulièrement attractif du marché libre, soit 61 dollars l'once, au lieu du cours officiel de

38 dollars. Mais il s'agit là de simples expédients et un redressement plus valable doit être recherché dans un vigoureux développement des exportations et une large ouverture aux capitaux étrangers.

B. — MARCHANDISES IMPORTÉES ET EXPORTÉES

En ce qui concerne *les importations* qui ont atteint, en 1970, le niveau record de 18.046 millions de francs, les plus importantes sont la mécanique générale et le matériel électrique (27 % du total) et les véhicules automobiles (18 %). Viennent ensuite les textiles, les métaux, les produits chimiques et les minéraux. L'ensemble des produits figurant sous ces rubriques représente plus des trois quarts des achats sud-africains à l'extérieur.

Quant aux *exportations* dont le montant s'est élevé en 1970 à 9.891 millions de francs, or non compris, et 15.750 millions en y incluant les ventes de métal précieux, elles sont moins diversifiées que les achats et portent, à concurrence de 73 %, sur les produits minéraux, les aciers et ferro-alliages, les pierres précieuses et la laine.

C. — PAYS CLIENTS ET FOURNISSEURS

Les échanges de la République Sud-Africaine s'effectuent, en premier lieu, avec l'Europe (55 % des importations et 54 % des exportations), puis avec l'Amérique beaucoup plus vendeuse, il est vrai, que cliente.

Bien qu'en progression sensible, les échanges avec l'Afrique n'occupent encore qu'une part assez faible (6 % des importations et 18 % des exportations). On notera, toutefois, que le solde des opérations effectuées avec ce continent est largement positif.

Parmi *les pays fournisseurs*, on trouve largement en tête le Royaume-Uni, suivi des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale et du Japon.

Le Royaume-Uni occupe également de loin la première place parmi *les nations clientes*, suivi du Japon, des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne. Les ventes et achats du Japon progressent très rapidement (+ 23 % en 1969 et + 28 % en 1970).

Relations économiques entre la France et l'Afrique du Sud.

La France occupe encore *une place assez modeste* parmi les acheteurs de produits sud-africains. Elle se trouve, en effet, au *sixième* rang des importations et absorbe 3,5 % des ventes de ce pays. Notre position de fournisseur est sensiblement meilleure, puisque nous nous situons, à ce titre, à la *cinquième* place avec 6,5 % du montant des achats sud-africains.

A. — EVOLUTION DE 1960 A 1970

1. — Nos ventes à l'Afrique du Sud.

Si notre position reste encore mineure comparée, notamment, à celle de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale, il convient de noter qu'elle s'est sensiblement améliorée, notamment dans le domaine des ventes qui ont progressé de 1 à 6,5 en francs courants (1.050 millions de francs en 1970 contre 164 millions de francs en 1960).

Sans vouloir trop entrer dans le détail, signalons cependant que ces ventes sont concentrées à *raison de 72 % sur deux catégories de produits* : d'une part, les véhicules automobiles et le matériel de transport et, d'autre part, les avions (militaires [1] ou civils). On remarquera, en particulier, la progression sensible

(1) Les matériels militaires cédés, à titre onéreux, par la France à l'Afrique du Sud sont principalement des matériels navals, aériens et anti-aériens ; aucun petit matériel susceptible d'être employé pour entretenir ou réprimer une guérilla n'a été livré à l'Afrique du Sud, en exécution des critères de sélection de vente de matériels militaires (ces critères ont d'ailleurs été définis par une note du Premier ministre, en date du 10 octobre 1962).

Les matériels livrés sont :

- 3 sous-marins de type « Daphné » ;
- des avions Mirage III (une vingtaine) ;
- des hélicoptères légers et lourds ;
- 3 batteries anti-aériennes Crotale ;
- des A. M. L. Panhard.

La politique actuelle du Gouvernement français tend à remplacer la vente d'armements par des ventes de licences de fabrication. — *Exemple :*

- vente de la licence de fabrication du système anti-aérien Crotale ;
- licence de fabrication de l'intercepteur F 1 ;
- licence de fabrication du canon de 90 millimètres.

de nos ventes d'automobiles et de matériels destinés aux centrales électriques. Il convient, en revanche, de regretter la faiblesse de nos ventes de produits alimentaires, de tissus et, en général, de produits fabriqués en bois, métal ou plastique et d'articles de luxe. L'amélioration du niveau de vie sud-africain devrait cependant favoriser un développement de nos exportations vers ce marché qui recherche de plus en plus des produits de qualité.

2. — Nos achats à l'Afrique du Sud.

Les importations françaises de produits sud-africains se sont chiffrées, en 1970, à 416 millions de francs, marquant une diminution de 7 % sur 1969. Cette régression est due essentiellement au ralentissement de nos achats de *laine* qui constituent pourtant de très loin le poste le plus important (1969 : 180 millions, 1970 : 124 millions de francs).

Les produits minéraux se situant au second plan ont, en revanche, sensiblement progressé (1969 : 91,6 millions de francs ; 1970 : 118 millions de francs).

Viennent ensuite les produits végétaux (80 millions de francs en 1970) constitués surtout de fruits, puis les peaux, enfin les métaux précieux et les diamants.

Comme on le voit, nos échanges avec l'Afrique du Sud restent encore insuffisants, trop déséquilibrés à notre profit, et pas assez diversifiés.

Cependant, l'Afrique du Sud, partenaire non négligeable, est appelée à devenir un fournisseur et un client de plus en plus important en raison, notamment, de nos besoins croissants en produits miniers et des achats de biens d'équipement dont ce pays éprouve un besoin croissant. Nous avons déjà souligné que l'amélioration du niveau de vie devrait entraîner un accroissement rapide des importations de produits de luxe, tendance qui s'est manifestée dans le domaine des vins et spiritueux, de la céramique et de la verrerie.

B. — INVESTISSEMENTS ET ACTIVITÉS FRANÇAIS
EN AFRIQUE DU SUD (1)

1. — *Investissements.*

Suivant une évaluation qui remonte malheureusement à 1966, les investissements français en Afrique du Sud s'élevaient alors à 240 millions de francs contre 2.800 pour la Grande-Bretagne et 520 pour les U. S. A. Mais il convient d'observer que la moitié d'entre eux consistaient en souscription au capital de Compagnies minières (principalement aurifères) dont beaucoup sont cotées à la Bourse de Paris. Les investissements directs sont néanmoins fort importants, bien que ce fait nous soit apparu sous-estimé par les responsables de notre économie.

En raison de l'activité de nos échanges commerciaux dans ce domaine, *c'est tout d'abord vers les entreprises lainières* que se sont orientés nos investissements.

Plus récemment, notre pénétration s'est étendue dans *le domaine chimique* où une filiale de la Société Air-Liquide a fondé cinq usines, tandis que Total prenait une part notable dans le raffinage et la distribution des produits pétroliers.

Sur le plan de l'automobile, Peugeot, Renault et Citroën ont créé des usines de montage.

Parmi les autres sociétés industrielles disposant de filiales ou d'agences sur place, citons : la C. G. E., Thomson-Houston, la Télémécanique, l'Oréal.

Dans le secteur bancaire, la Banque d'Indochine a implanté une filiale (French Bank of South Africa) qui dispose déjà de sept agences.

Enfin, *la Compagnie aérienne française U. T. A.*, qui assure la liaison Paris-Johannesburg, contribue activement au développement des liens économiques avec la France (2).

(1) Un rapport d'information (n° 120, Sénat, deuxième session 1967-1968) de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères et de la Défense notait déjà l'importance des positions françaises en Afrique du Sud (pages 29 à 35).

(2) Cette liaison fonctionne actuellement trois fois par semaine dans les deux sens.

Cependant, il faut bien reconnaître que les entreprises françaises se trouvent handicapées par rapport aux firmes britanniques, ouest-allemandes et italiennes qui bénéficient de la présence sur place de nombreux ressortissants, alors que *le nombre des Français résidents ou émigrés reste très faible*. D'autre part, la langue française n'est connue que de quelques sud-africains plus orientés vers la culture littéraire ou artistique que vers les activités commerciales ; si elle a été, à l'origine, une des composantes du « génie » sud-africain, en n'en retrouve plus guère la trace que dans de nombreux noms de personnes...

2. — *Activité des sociétés françaises.*

Plusieurs entreprises françaises ont obtenu récemment d'importants marchés en Afrique du Sud. Dans le domaine des travaux publics, citons : les sociétés Dumez et Borie qui viennent de réaliser le barrage Hendrik Verwoerd sur l'Orange, l'entreprise Spie-Batignolles qui a construit le tunnel de la Fish River.

En matière de constructions mécaniques et électriques, les principales réalisations françaises sont celles de la Compagnie Electro-mécanique (C. E. M.) qui a obtenu un marché de 268 millions de francs pour la centrale thermique d'Arnot et de 205 millions de francs pour celle de Kriel. De son côté, Alsthom a vendu des transformateurs à la société E. S. C. O. M. (correspondant à notre E. D. F.). Dans le domaine de l'électronique, enfin, la C. I. T., filiale de la C. G. E., a obtenu un marché de 70 millions de francs pour l'établissement du réseau téléphonique des chemins de fer.

En ce qui concerne les développements possibles de cette activité économique de la France en République Sud-Africaine, *la délégation sénatoriale s'est particulièrement intéressée aux possibilités de participation de la France à la construction d'une première centrale nucléaire*. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons jugé utile de consacrer — à propos de l'énergie — un chapitre particulier à ce problème.

CONCLUSIONS

Afrique du Sud et Marché commun.

Une des questions qui est revenue le plus souvent sur les lèvres de nos interlocuteurs a été la suivante : « Selon vous, Français, *quelle sera la conséquence de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun pour notre économie ?* » (1). Comme le problème (envisagé sous cet angle) était assez nouveau pour nous, tout en développant un certain nombre de considérations générales relatives à l'élargissement souhaitable de la C. E. E., nous nous sommes d'abord informés de *la position sud-africaine*.

Au cours d'un séminaire qui s'était tenu à Johannesburg, en septembre 1971, on avait évalué à 150 millions de rands (soit 10 % des ventes sud-africaines à l'étranger) la valeur des exportations qui seraient « partiellement affectées » et à 95 autres millions de rands (6,5 % des exportations totales) la valeur de celles qui seraient « sévèrement affectées » par cette décision ; ces dernières sont constituées par des fruits, des légumes, du vin, de la viande et du poisson, mais ce sont de loin *les fruits* qui constituent le poste principal pour une valeur de 65 millions de rands.

L'industrie des fruits sud-africaine est, en effet, largement tournée vers l'exportation, 60 % des agrumes et 85 % des conserves de fruits de ce pays étant exportés ; la Grande-Bretagne absorbe à elle seule le tiers de la production d'agrumes et 60 % de celle de jus de fruits et de conserves de fruits. On a pu calculer que ces produits seraient désormais assujettis à un droit de 24 % entraînant *une élévation du prix de détail sur le marché britannique de 30 % à 40 % et une baisse des ventes sud-africaines sur ce même marché de 50 %*. On a donc préconisé *une planification de l'ensemble des*

(1) C'est même sur ce thème que *Le Monde* du 16 janvier 1972 a brodé à propos de notre mission en indiquant : « ... Le gouvernement sud-africain attache une grande importance à cette visite, car la Grande-Bretagne — son partenaire traditionnel — ayant décidé de se joindre à la C. E. E., *il souhaite chercher de nouveaux débouchés auprès des pays du Marché commun ou intensifier les rapports commerciaux déjà existants avec les pays européens.* »

productions associée à une meilleure rationalisation des coûts et à la recherche de débouchés car, actuellement, la production des seize usines sud-africaines de conserves de fruits est inférieure à celle d'une seule unité nord-américaine et les fruits eux-mêmes n'entrent que pour 15 % dans le prix de détail du produit fini.

En ce qui concerne *les vins et spiritueux*, les dirigeants sud-africains sont moins optimistes ; l'analyse de ces exportations a montré que la moitié d'entre elles est absorbée par les pays de l'A. E. L. E. qui vont être attirés dans l'orbite du Marché commun ; ces perspectives peu encourageantes, encore aggravées par le déclin rapide des ventes aux pays actuels de l'Europe des Six, affecteraient un volume d'affaires évalué, en 1970, à 1,7 million de rands (1). Environ 10 % de la production sud-africaine de vins fortifiés (tels les sherry) sont exportés, le Royaume-Uni en recevant les quatre cinquièmes à lui seul.

Sur un plan plus général, il est permis de penser que, pour l'Afrique du Sud, *les principales conséquences* de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne seront :

- la perte de la préférence impériale ;
- l'obligation de supporter les droits du tarif extérieur commun et les prélèvements résultant de la politique agricole commune ;
- la concurrence accrue sur ce marché, non seulement des produits des autres pays de la Communauté, mais aussi des très nombreux autres pays (en particulier africains) ayant conclu des accords d'association avec elle.

Par contre, il est certain que l'adhésion du Royaume-Uni à la C. E. E. entraînera *un développement plus rapide du taux de croissance de l'économie et de l'emploi*. Or il existe une relation directe entre le niveau de celui-ci et la demande de biens importés et, en Grande-Bretagne, les importations qui croîtront le plus rapidement quand le taux de l'activité économique augmentera seront les importations de matières premières industrielles et de produits semi-finis qui sont justement celles que l'Afrique du Sud peut fournir.

Les échanges de vues auxquels ont donné lieu le « séminaire » sud-africain ont fait clairement apparaître *la volonté des producteurs et exportateurs sud-africains de se mesurer à l'événement, en faisant preuve, comme toujours, du maximum de dynamisme*. Au cours

(1) Le rand vaut 7 F depuis la dévaluation du 21 décembre 1971.

de nos entretiens, nous avons eu l'impression que si la partie n'est pas facile à jouer, aucun de nos interlocuteurs ne l'estimait pourtant perdue d'avance.

Dès octobre 1971, le Gouvernement de Prétoria avait envoyé dans les capitales européennes une mission composée du Ministre de l'Economie et du Secrétaire d'Etat au Commerce ; un ambassadeur permanent a été nommé auprès de la Communauté européenne. *Le Gouvernement sud-africain essaiera donc d'obtenir de celle-ci certains abaissements de tarifs*, mais il fera également tout pour que son pays tente de devenir le centre et le leader d'un rassemblement des nations de l'Afrique australe ayant les mêmes intérêts et disposées à exercer les mêmes pressions, face aux tentatives d'hégémonie économique du bloc européen.

*
* *

Conclusion générale.

Ainsi croyons-nous — dans le cadre toujours synthétique d'un rapport parlementaire — avoir fait « le tour » de l'économie sud-africaine *et surtout montré son évolution*, grâce à la comparaison des principaux traits de la vie du sub-continent austral avec les réalités d'aujourd'hui, que ce soit dans le domaine des richesses minières, du développement industriel et agricole ou encore dans celui des relations commerciales, notamment avec *la France* qui, ne craignons pas de le répéter, *jouit actuellement là-bas d'un préjugé très favorable* susceptible d'avoir des conséquences importantes pour nos industries et nos banques.

Nous avons pu établir, trop brièvement sans doute, le bilan des réalisations d'un pays qui connaît *un haut degré d'industrialisation et d'urbanisation* faisant contraste avec celui du reste de l'Afrique, si l'on excepte quelques rares pays qui sortent peu à peu du sous-développement, d'une nation liée — il y a encore peu d'années — au Commonwealth et ce, au moment crucial où la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun.

Nous avons estimé également qu'on devait, de façon impartiale, juger des progrès intervenus au cours d'une histoire déjà riche en rebondissements de toutes sortes. Nous devons à la vérité de

dire que demeure, au fond de nous-mêmes, **une obsédante question** : *pourquoi donc cette haine des pays afro-asiatiques à l'égard de l'Afrique du Sud ?*

Certes, et nous avons tenté d'y répondre, il y a la grave question de l'apartheid, mais combien d'observateurs étrangers, connus pour la générosité de leurs sentiments et l'aide véritable qu'ils ont apportée dans un passé récent aux peuples de couleur, sont venus précisément en Afrique du Sud, y sont demeurés en circulant librement, ont raconté ce qu'ils ont vu ou entendu et ont conclu que si tout n'y était pas « pour le mieux dans le meilleur des mondes », *le niveau de vie des Africains* (salaires, conditions d'habitation, réalisations culturelles ou sociales) y était sensiblement plus élevé qu'ailleurs ?

Par ailleurs, lorsque nous avons évoqué *le problème du droit de vote* (il n'existe actuellement que pour les Blancs et il a même été retiré aux Métis à la suite d'une véritable « bataille » législative qui dura de 1951 à 1956 [1]), certains de nos interlocuteurs ont fait état de la réponse du chef de l'opposition au Transkei, K. Guzana, avocat au Barreau du Cap : « Je suis en faveur d'*un vote qualifié* pour les Noirs comme pour les Blancs. Il s'agit d'établir les critères d'éducation et de niveau de vie qui donneront le droit de vote... A une situation unique, il convient de trouver une solution qui soit unique. » Et cette idée du vote qualifié — du moins depuis un certain nombre d'années — est un des thèmes favoris du Parti progressiste.

*
* *

Pour notre part, nous pensons que si l'Afrique du Sud ne représentait pas un tel ensemble de richesses, elle ne serait pas aussi enviée. Mais ces richesses — dont *on doit souhaiter qu'elles soient réparties de plus en plus équitablement entre les divers éléments de la population* — ne sont pas une création *ex nihilo* ; élaboration économique ou sociale, elles ont une histoire, qui est celle de l'énergie de l'homme venu mettre peu à peu en valeur un continent.

(1) Elle a manifesté l'acharnement du Parti Nationaliste pour un Parlement composé uniquement de Blancs : en effet, en vertu du South Africa Act de 1909, le droit de vote ne pouvait être retiré aux électeurs de la province du Cap que par une loi votée par les deux Chambres, siégeant ensemble, et à la troisième lecture, à la majorité des deux tiers.

Une fois de plus, c'est donc le *procès de la « colonisation »*, pour ne pas dire du « colonialisme », qui est ainsi évoqué et par des peuples qui éprouvent à l'égard d'une nation dominante un cruel complexe d'infériorité (1).

L'histoire des pays dits de « colonisation » ne se comprendrait pas (ou si mal !) si l'on excluait, dans un passé encore récent, le *désir pour un certain nombre d'hommes de vivre*, nous ne dirons pas « en marge » mais « *en avant* » d'une société qui ne les avait pas entièrement intégrés. Alors, ils ont quitté la terre de leurs ancêtres : certains, parce qu'ils ne pouvaient plus supporter leur atroce misère ; d'autres, parce qu'ils espéraient trouver au delà des mers un champ « ouvert à (leur) vaste appétit » ; quelques-uns — enfin — épris d'un grand rêve, désintéressés, ou simplement soucieux de connaître autre chose que la vie sans horizons qui était la leur en Europe, d'avoir une existence plus libre, et parfois plus noble. Tous, émigrés, marchands, soldats, explorateurs ou missionnaires, n'ont certes pas été mus par le même désintéressement ou la même ambition mais, confusément, peut-être ressentaient-ils le même idéal : celui d'avoir à se dépasser eux-mêmes.

C'est ainsi qu'à travers le sang et les larmes, les exactions ou les sacrifices, les calculs ou le don de soi, ont été créés la nation américaine ou les dominions, les « empires » français, portugais ou espagnol...

Et lorsqu'on veut bien regarder la réalité en face, quand on ne prend pas pour argent comptant tous les slogans qui peuvent traîner dans les manuels d'histoire ou les livres de sociologie politique, lorsqu'on accepte de juger par soi-même et non en répétant, sans les critiquer, les pensées toutes faites des autres, on arrive à comprendre pourquoi ces hommes sont allés, d'une même « coulée », de l'Europe vers les autres parties du monde, s'y sont créé d'autres patries, ont eu d'autres raisons de vivre que leurs contemporains qui n'avaient pas voulu, ou osé, quitter leur comptoir, leur charrue ou leur église...

A ces Européens, créateurs de nations nouvelles, on a beaucoup reproché, même ceux-là qui avaient bénéficié de leur labeur et de leurs initiatives. *Le tableau de leurs réussites et de leurs échecs*

(1) En dehors des précisions économiques déjà apportées, sur le plan du niveau de vie, on peut également noter que l'Afrique du Sud compte 1 voiture de tourisme pour 10 personnes contre 1 pour 141 au Ghana et 1 pour 590 au Nigéria ; qu'elle a 730 postes téléphoniques pour 10.000 habitants contre 115 en Egypte, 64 au Kenya et 15 en Ethiopie. Dans le domaine de l'éducation, il y a 44 diplômés supérieurs contre 62 en R.A.U., 24 au Ghana et 13 en Libye ; quant au nombre de médecins, il y en a 1 pour 1.912 habitants contre 31.000 au Nigéria, 50.000 au Malawi et 23.700 en moyenne, pour l'ensemble de l'Afrique...

« Il était légitime de développer nos vastes ressources à l'aide de la main-d'œuvre qui se trouvait là... Il n'est pas légitime que les hommes accroissent leur fortune s'ils ne peuvent le faire qu'aux dépens des autres hommes. Cela a pu être légitime aux premiers jours de notre pays... mais, maintenant que le prix nous en est connu, cela n'est plus légitime. »

ALAN PATON.

est quelquefois sombre, mais que dire de celui offert, aujourd'hui, par le monde « décolonisé » où les méfaits de la tribalisation, retrouvée après un siècle — ou plusieurs — de domination, surpassent en horreur tout ce qu'on eût pu imaginer ? Les journaux en portent le témoignage, mais les responsables, à quelque nation qu'ils appartiennent, détournent la face.

Ainsi est-il peut-être préférable, avant de condamner qui que ce soit, avant de dire que tel système ou tel régime est révolu, avant de dresser systématiquement des bilans négatifs, de laisser faire le temps qui démontre l'inanité des propos partisans et, sur place, les hommes qui ont à prendre eux-mêmes leurs responsabilités devant l'histoire.

ANNEXES

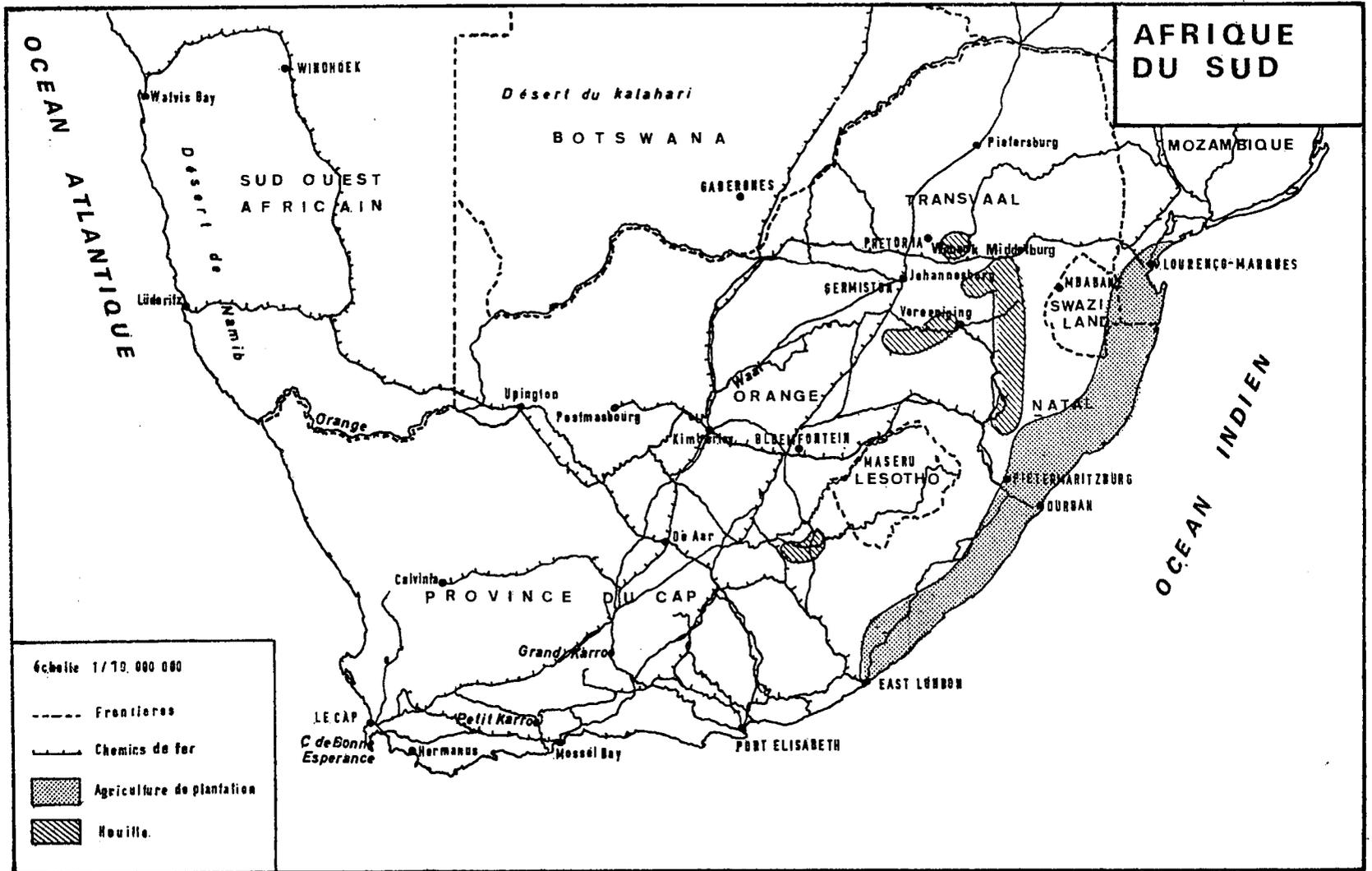


ANNEXE I

CARTE DE LA DECOLONISATION EN AFRIQUE



ANNEXE II



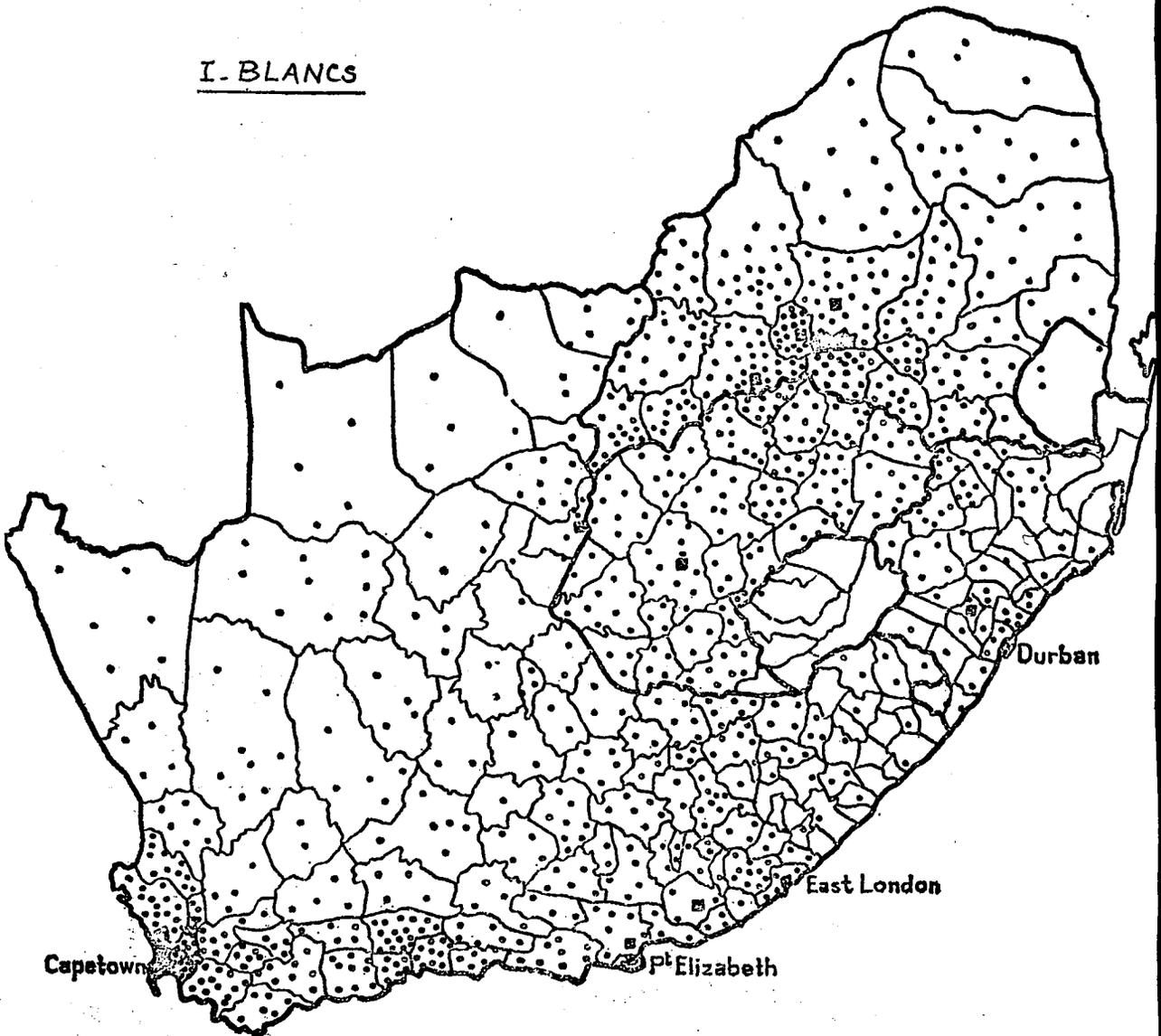
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

PAR GROUPES

(ANNÉE

(Un point représente

I. BLANCS



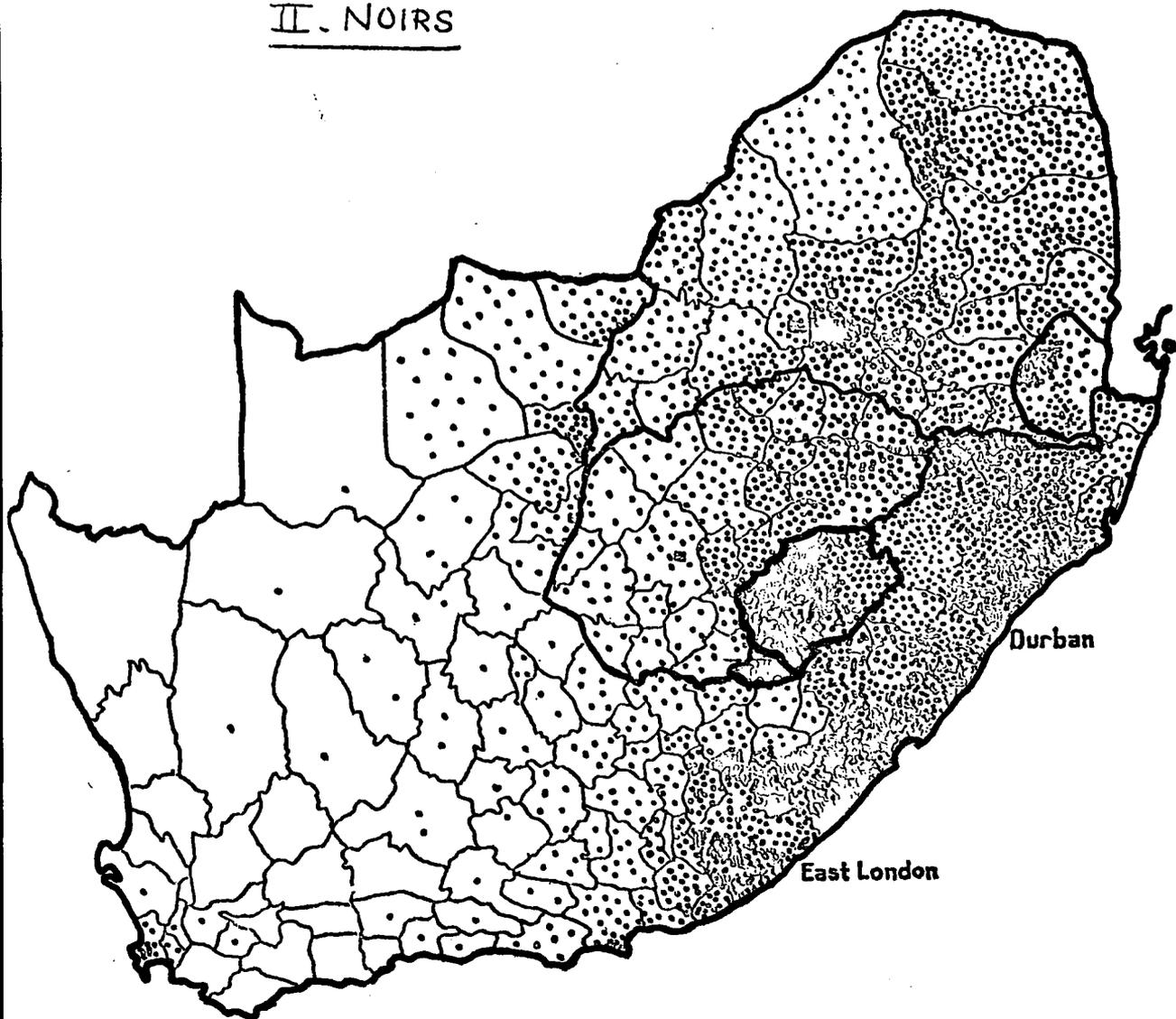
EXE III

DE LA POPULATION
ETHNIQUES

1967)

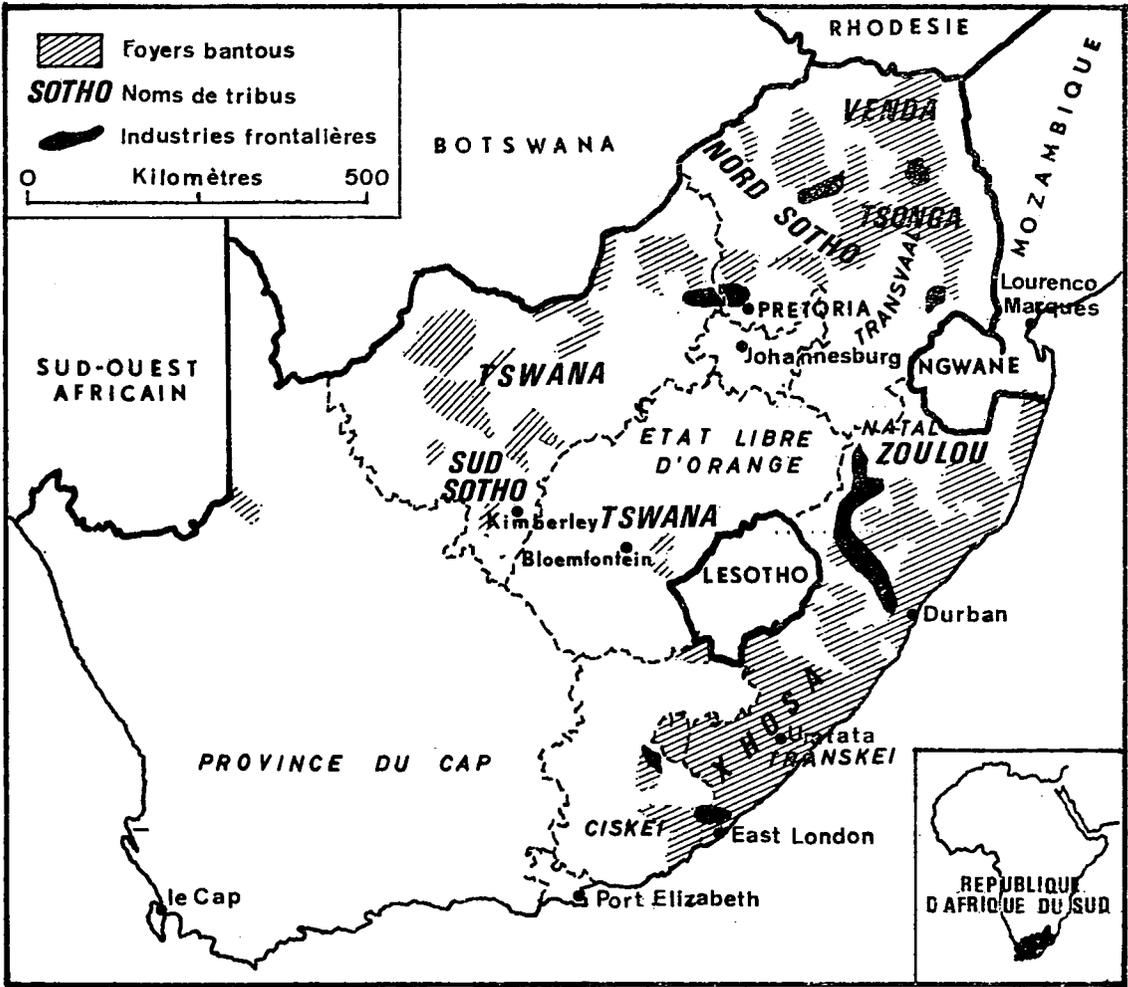
1,000 individus.)

II. NOIRS



ANNEXE IV

POLITIQUE DES BANTOUSTANS ET POPULATION



Répartition de la population bantoue (1).

RACES	TOTAL République	PROVINCES			
		Cap.	Natal.	Transvaal.	Orange.
Xhosas	2.486.164	2.104.768	52.346	242.598	86.452
Zoulous	2.205.878	19.055	1.691.030	400.703	95.090
Swazi	292.142	4.042	12.206	273.982	1.912
Ndebele	212.003	1.046	489	208.384	2.084
South Sotho.....	916.890	100.501	23.453	299.238	493.698
Tswana	703.083	192.093	1.038	444.241	65.711
Sepedi	941.343	1.779	2.380	935.364	1.820
Shangaan	406.366	772	18.437	382.997	4.160
Venda	146.353	202	195	145.814	142
Divers	249.861	67.763	8.528	150.449	23.121
Total	8.560.083	2.492.021	1.810.102	3.483.770	774.190

(1) Ce recensement — datant de 1951, mais il n'existe pas d'appréciation plus récente des différentes « nations » bantoues — ne doit pas faire oublier qu'à l'heure actuelle, les Noirs sont au nombre de 13 millions. Ils étaient 10.907.789 en 1960.

Répartition par provinces (1960) :

Le Cap Blancs, 1.003.207 ; Noirs, 2.990.947 ; Métis, 1.330.089 ; Indiens, 18.477.
 Natal Blancs, 340.235 ; Noirs, 2.199.578 ; Métis, 45.253 ; Indiens, 394.854.
 Transvaal Blancs, 1.468.305 ; Noirs, 4.633.378 ; Métis, 108.007 ; Indiens, 63.787.
 Orange Blancs, 276.745 ; Noirs, 1.083.886 ; Métis, 25.909 ; Indiens, 7.

ANNEXE V

DONNEES CHIFFREES CONCERNANT L'ECONOMIE SUD-AFRICAINE (1)

Superficie : 1.221.037 kilomètres carrés (Sud-Ouest Africain :

824.269 kilomètres carrés ; 610.000 habitants).

	1965	1969
Population	18.700.000	21.400.000
Grandes villes :		
Johannesburg		1.350.000
Le Cap.....		830.000
Durban		685.000
Pretoria		520.000
Bloemfontein		325.000
Eléments ethniques :		
Bantous	68 %	15.000.000
Blancs	19 %	3.800.000
Métis	10 %	2.600.000
Indiens	3 %	600.000
<i>Production agricole :</i>		<i>Sucre :</i>
Canne à sucre (en tonnes).....	8.406.000	1.659.000
Blé (en tonnes).....	1.023.000	
Maïs (en tonnes).....	9.299.000	
Agrumes (en tonnes).....		1.460.000
Bovins	12.600.000	11.500.000
Ovins	42.102.000	38.262.000
Porcins	1.500.000	1.700.000
Caprins		5.500.000
Animaux de basse-cour.....	11.375.000	
Forêts (en mètres cubes).....	5.400.000 (1967)	
<i>Energie et minerais :</i>		
Production d'énergie électrique (en kWh) ..	37.872.000.000	44.233.000.000
Consommation d'énergie par habitant (en kWh)		2.000

(1) Avant la dévaluation du 21 décembre 1971, le rand valait 7,7 F ; après cette date : 7 F.

	1965	1969
<i>Energie et mineraux (suite) :</i>		
Or fin (en milliers d'onces).....	30.880	31.281 966.880 kg
Platine (en million d'onces).....		1,1 139.095
Cuivre (métal contenu) (en tonnes).....	60.088	149.200 (1970)
Amiante (en tonnes).....	215.000	285.000
Manganèse (minerai) (en tonnes).....	1.950.000	2.914.000
Chrome (minerai) (en tonnes).....	1.038.000	1.320.000
Charbon (réserves : 70 milliards de tonnes) (en tonnes).....	49.000.000	58.150.000
Pétrole brut	7.740.000	9.600.000
Minerai de fer.....	2.387.000	7.863.000
Diamants précieux (en carats).....	(4.450.000 en 1964.)	
<i>Industrie métallurgique :</i>		
Fonte (en tonnes).....	3.600.000	4.200.000 (1968)
Acier (en tonnes).....	3.648.000	4.300.000 (1968)
Emploi	920.000	1.100.000 (75 % d'Africains.)
<i>Autres industries :</i>		
Automobiles		195.000 (1968)
Diamants industriels (en carats).....	3.650.000	
Ciment (en tonnes).....		4.860.000 (1968)
Tissus de coton (en mètres).....	102.840.000	
Tissus de laine (en mètres).....	4.000.000	
<i>Transports et commerce :</i>		
Voies ferrées (en kilomètres).....	21.300 (avec le S. O. A.)	22.090
Routes (en kilomètres).....	387.000	
Téléphone (appareils)		1.300.800
Trafic portuaire (en millions de tonnes)....		40 (1968)
Trafic aérien (en millions de passagers-kilo- mètres)		1,6
Tourisme	227.000	300.000 (1968)
Importations	2.300.000.000 \$	2.137 millions de rands.
Exportations	1.684.000.000 \$	2.375 millions de rands.

Partenaires commerciaux (statistique O. N. U.) :

Importations (1969) :

Royaume-Uni (1^{er} rang) ; U. S. A. (2^e) ;
 Allemagne fédérale (3^e) ; Japon (4^e) ;
 Afrique (5^e) ; Italie (6^e) ; France (7^e).

Exportations (1969) :

Royaume-Uni (1^{er} rang) ; Afrique (2^e) ;
 Japon (3^e) ; U. S. A. (4^e) ; Allemagne fédé-
 rale (5^e) ; Belgique (6^e) ; France et
 Italie (7^e).

	1965		1969	
	Millions de rands.	Pourcentage.	Millions de rands.	Pourcentage.
<i>Revenu national (répartition) :</i>				
Agriculture	686	9,6	990	9,3
Industrie	2.883	40,6	3.550	33,2
Autres activités.....	3.538	49,8	6.136	57,5
Total	7.107	100	10.676	100
Produit national brut :				
Au coût des facteurs.....			15 milliards \$	
Par habitant et par an.....			700 \$	

Croissance annuelle : 5,50 % par an de 1971 à 1976 (de 11 % pour le secteur pétrolier à 1 % pour l'or).

Répartition de la population active (par secteurs économiques).

	BLANCS	BANTOUS	ASIATIQUES	METIS	TOUTES races.
Agriculture	10,4	37	8,6	21,7	29,5
Mines	5,3	14,1	0,5	0,8	10,7
Industrie	18,3	7,9	25,1	16,8	11,3
Commerce	22,2	4,9	23	8,1	9,1
Bâtiment	6,3	4,1	1,9	7,2	4,8
Transports	10,1	4,9	23	8,1	9,1
Services	22,6	21,1	18,7	26,2	21,8

ANNEXE VI

CONNAISSANCE DU SUD-OUEST AFRICAIN

Ancienne colonie allemande, le « mandat » (classe C) sur ce territoire fut confié à l'Afrique du Sud en 1920. Depuis la Seconde guerre mondiale, les pays hostiles à la politique sud-africaine ont essayé à plusieurs reprises de poser la question de l'indépendance de la Namibie (nom donné par eux au Sud-Ouest Africain) et, tout récemment encore (mars 1972), M. Waldheim, Secrétaire général de l'O. N. U., s'est rendu dans ce territoire, où il a pu rencontrer non seulement les autorités bantoues du Conseil exécutif mais aussi les leaders de l'opposition. Le problème de l'autodétermination est-il pour autant posé ?

Rappelons que la Cour internationale de justice, en 1950, a soutenu le point de vue sud-africain dans un avis consultatif, tandis qu'en octobre 1966, dans une résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies a révoqué le mandat (1).

*
* *

« A travers les plaines infinies de l'extrême Nord, les tribus se dirigent encore par les étoiles et les hommes rapportent des pierres pour montrer à leurs femmes et à leurs enfants ces objets totalement inconnus au milieu des sables où ils ont l'habitude de vivre. »

Robert LACOUR-GAYET (*Histoire de l'Afrique du Sud*).

Superficie : 824.269 kilomètres carrés (nature désertique : Kalahari et Namib).

Population : 610.000 habitants (98.000 en 1871 et 147.600 en 1928) (2).

Taux d'augmentation : 2,4 % par an.

Principaux groupes ethniques (Boschimans et Hereros pratiquement disparus) :

Ovambos	270.000
Européens	96.000
Damaras	51.000
Hereros	40.000
Namas	40.000
Okavangos	31.500
Méti.	15.000

Capitale : Windhoek (40.000 habitants, dont 20.000 Blancs).

Le Sud-Ouest Africain possède une Assemblée législative et un Conseil exécutif et il envoie des députés au Parlement de Pretoria (depuis 1949). L'Afrique du Sud veut transformer en « bantoustan » l'Ovamboland, situé près de la frontière angolaise, dont la population représente 45 % de celle du territoire. Il est probable que l'autonomie interne sera accordée au territoire ovambo en 1973, aux termes d'une loi soumise, la même année, au Parlement du Cap.

Produit intérieur brut : 350 millions de rands (1970) ; 214 millions de rands en 1965.

(1) La résolution fut votée par 114 voix contre 2 (Afrique du Sud et Portugal) et 3 abstentions (France, Grande-Bretagne et Malawi).

(2) Soit moins d'un habitant au kilomètre carré. Il est vrai que ces estimations ne peuvent, dans un pays aussi désertique, qu'être imprécises. Un leader noir du S.W.A.P.O. (Mouvement nationaliste clandestin) évaluait cette population à 1 million d'individus (*Le Monde* du 5 mai 1967).

Production agricole :

Bovins : 2,5 millions ; caprins : 1,5 million.

Moutons Caracul : 3 millions de têtes (3.600.000 peaux vendues annuellement).

Pêche : 1.680.000 tonnes en 1968 (chiffre record ; en 1958 : 527.000 tonnes seulement).

Irrigation : 50 millimètres de pluies annuelles en moyenne.

Construction de 24 barrages (investissement de 80 millions de rands) et de la centrale électrique de Windhoek (90.000 kW).

Aménagement de la Cunene et construction d'une deuxième centrale de 120.000 kW.

Production minière :

Valeur en 1970 : 130 millions de rands (dont 80 millions pour les diamants).

C'est à l'embouchure de l'Orange que sont situés les très riches dépôts alluvionnaires contenant des gemmes ; production : 165.000 carats de diamant industriels et 1,5 million de carats pour les gemmes.

Gisements de cuivre, plomb, zinc, étain, soufre, spath-fluor.

Investissements prévus : de l'ordre de 240 millions de rands (construction d'une centrale nucléaire à Walvis Bay).

Transports :

2.325 kilomètres de voies ferrées à traction diesel (67).

Plus de 1.000 kilomètres de routes bitumées reliant les grands centres.

Port naturel de Walvis Bay (20.000 habitants).

35 aérodromes publics et de nombreux terrains privés.

Le Plan Odendaal est le cadre du développement économique.

Sur une période de cinq ans (1965-1970) ont été consacrés 150 millions de rands à l'électrification et à l'irrigation (cf. *supra*). Le financement en est assuré par des avances de la République sud-africaine, qui s'efforce de conserver sa mainmise économique sur ce territoire promis — semble-t-il — à un riche avenir industriel.

*

* *

Pour de plus amples développements, on peut lire Anthony Lejeune : « *L'Affaire du Sud-Ouest africain* », Tom Stacey, Londres, 1972.

ANNEXE VII

VISITES EFFECTUEES PAR LA MISSION SENATORIALE

Nous avons déjà utilisé les notes prises au cours de ce voyage pour étoffer les considérations du rapport. Il nous paraît utile, cependant — sur des points plus particuliers — de résumer ici les observations que nous avons pu recueillir à propos de certaines questions ou au cours de telle ou telle visite. C'est également une nouvelle occasion, pour la délégation, de remercier tous ceux qui l'accueillirent en Afrique du Sud.

Jeudi 20 janvier.

Visite de la centrale électrique d'Arnot (située à 250 kilomètres environ de Johannesburg).

La délégation devait y rencontrer M. Van der Walt, directeur de l'Engineering, M. de Boor, président de la Brown Boveri, S. A. L. D., M. Chadenet, un des directeurs de la Société française d'Electromécanique et une trentaine de Français venus là-bas pour la construction de la centrale où travaillent 400 Noirs environ (à cette occasion, nous devons visiter les cuisines du personnel, très modernes, et que bien des cantines françaises pourraient leur envier).

Une société nationale l'ESCOM (1) assure la production et la distribution de l'énergie électrique. Les centrales sont alimentées en charbon que l'Afrique du Sud possède en grande abondance et dans les mines à ciel ouvert facilement exploitables. C'est ainsi qu'Arnot est à proximité d'un gisement houiller de 350 kilomètres de long, d'une excellente qualité (9.500 calories avec moins de 28 % de matières volatiles), composé de couches de 8 mètres d'épaisseur. On ouvre une tranchée avec une drag-line, 2 ouvriers blancs spécialisés et 2 graisseur Bantous extrayant facilement leurs 30 tonnes de houille; le tout est broyé rapidement, disposé sur un convoyeur à bandes livrant directement à l'usine qui n'a pas de stocks, les cendres étant enterrées au fur et à mesure qu'on extrait le charbon de la tranchée.

Vendredi 21 janvier.

Visite du centre de recherches nucléaires de Pelindaba.

Rencontre du docteur Roux, président de l'Energy Atomic Board, du docteur Alberts, vice-président, de M. Möller, directeur technique, et de leurs principaux collaborateurs.

Au cours de son exposé, le président de l'E. A. B. précisa que cet organisme était placé sous l'autorité du Département des mines et que son Conseil d'administration était composé de douze membres représentant les producteurs d'uranium, l'E. S. C. O. M. et un certain nombre de ministères (Commerce et Industrie, Affaires étrangères, Mines...). Il se réunit trois fois par an, mais il est doté d'un Comité exécutif permanent.

Il a quatre objectifs: la recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire, l'exportation d'uranium, l'utilisation des isotopes et l'évacuation des déchets, la création d'installations nucléaires, enfin.

Jusqu'en 1959, l'abondance des gisements de charbon à ciel ouvert permit la prédominance de l'énergie thermique. Il fallut créer une équipe de savants de classe internationale et prendre des contacts sur le plan mondial. Le docteur Roux

(1) Electricity Supply Commission; I. S. C. O. R. (Iron and Steel Industrial Corporation); S. A. S. O. L. (South Africa Coal Oil Gas Corporation).

exposa les raisons de la conception sud-africaine due à la présence, sur son territoire, d'uranium naturel. En 1966, fut pris un « virage » à la suite des découvertes opérées aux U. S. A. C'est en 1971 que l'E. S. C. O. M. prit la décision de *construire une centrale nucléaire pour 1978, dans le site de Koeberg, près du Cap*; conseillée par l'E. A. B., l'E. S. C. O. M. a la responsabilité totale de cette affaire.

En ce qui concerne l'uranium lui-même, les objectifs furent d'améliorer ses méthodes d'extraction et de développer localement son raffinage; quant à l'enrichissement, on y pensa dès 1960 en utilisant le procédé d'enrichissement par diffusion gazeuse qui se révéla vite d'un coût trop élevé et fut remplacé par la centrifugation gazeuse, couronnée de succès en 1966. Actuellement, une usine d'enrichissement — par un procédé non divulgué — est en cours de construction à Pelindaba.

Le centre de Pelindaba est consacré à raison de 20 % à la recherche pure et à 80 % aux applications; cette organisation devait permettre la coopération Gouvernement - Industrie.

Au début de la création du centre, le budget annuel en était de 4 millions de rands (répartis à 50 % entre l'Industrie et l'E. S. C. O. M.); il est actuellement de 8 millions de rands (Etat, 83 %; E. S. C. O. M., 10 %; Industrie, 7 %). Une collaboration existe avec les organisations internationales, notamment avec l'Agence internationale pour l'Energie nucléaire (dont le siège est à Vienne), mais aussi avec les U. S. A., la Grande-Bretagne et la France (avec laquelle les relations, dans ce domaine, sont particulièrement cordiales, le but recherché étant le plus juste prix de l'uranium).

Quant à *la formation des chercheurs et des techniciens*, elle est faite en grande partie à partir des collèges techniques et de l'Université, mais à Pelindaba également qui donne une formation plus pratique, fait du recyclage et organise des « sessions » à l'intention des cadres industriels.

La délégation fut amenée à visiter ensuite *le laboratoire d'irradiations et le réacteur Safari I* lui-même.

*

* *

Dans l'après-midi, une rapide visite de *la ville de Pretoria* permit aux sénateurs d'aller jusqu'au *monument des Vortreekkers*, émouvant dans sa simplicité (la frise intérieure, dont les personnages en marbre blanc sont traités avec réalisme, évoque les guerres entre les Boërs et les tribus africaines, ainsi que la marche épique des familles hollandaises à travers le pays), et de visiter *le musée Paul-Kruger* où sont conservés tous les souvenirs de la période héroïque du Grand Trek.

*

* *

Samedi 22 et dimanche 23 janvier.

Séjour au National Kruger Park.

Celui-ci fut malheureusement gâché par le temps: la pluie tombait en telle abondance sur le pays, depuis le jeudi soir, que certaines routes étaient coupées, des ponts démolis, les pistes des aérodromes entièrement sous l'eau et que nous faillîmes ne pas pouvoir gagner un des rest-houses du Park, construit selon le type de ces habitations, destinées en Afrique aux safaris ou aux visites de parcs nationaux.

Rappelons que le Kruger Park, avec ses 19.000 kilomètres carrés, est la plus grande réserve d'animaux sauvages du monde.

*

* *

Lundi 24 janvier.

Journée à Sasolburg, Vanderbylpark et Vereeniging.

Dans la matinée, la délégation fut d'abord reçue à la mairie de *Vanderbylpark*, cité de 80.000 habitants (dont la moitié de Noirs). La conversation a essentiellement porté sur l'urbanisation des terrains achetés par la société I. S. C. O. R. et revendus ensuite aux industriels et aux personnes privées. C'est ainsi que 1.000 mètres carrés à bâtir (viabilisés) valent 3.000 rands et qu'un F5 vaut 10.000 rands (en location, 100 rands par mois).

Le secrétaire général de la ville (qui nous fit visiter la salle du Conseil municipal, composé seulement de neuf élus) nous donna des précisions intéressantes sur le rôle des *Conseils provinciaux*, qui légifèrent par ordonnances; il a reconnu que les pouvoirs des Provinces sont en régression: l'ordonnance doit toujours être conforme à la loi de l'Etat, dont elle est — en quelque sorte — « l'aménagement ».

Au cours de la visite de la zone industrielle, des éclaircissements nous furent donnés sur le *procédé de transformation du charbon bitumineux* pour en faire du pétrole. L'usine est d'origine allemande, mais le procédé est américain et il fallut attendre six ans pour en assurer la rentabilité (de 1954 à 1960). Outre le pétrole, on produit des dérivés (éthylène, caoutchouc synthétique), du gaz (envoyé à Johannesburg) et des engrais. La fabrication du polyéthylène devait commencer en février.

Quant à la raffinerie (60 % S. A. S. O. L., 30 % Total, 10 % Iranian Cy), qui fonctionne avec du brut importé du Moyen-Orient, elle représente un investissement global de 450 millions de rands. La société est à la recherche d'un nouveau procédé, car — avec l'actuel — il faut 28 tonnes de charbon pour obtenir une tonne de pétrole.

La mine de charbon produit 5 millions de tonnes par an; l'exploitation est très mécanisée et le charbon lui-même, rendu à l'usine, revient à 1 rand la tonne (soit 7 F).

La raffinerie — dont les importations se font par Durban et Richard's Bay — produit 2,5 millions de tonnes par an.

Nombre d'emplois du complexe industriel: 10.000; pour les cadres, la formation se fait soit dans les écoles, soit à l'Université.

Une « ville noire » jouxte la ville européenne; elle est administrée par des comités élus, mais l'exécutif — à l'échelon le plus haut — est formé d'administrateurs blancs. Les maisons bantoues sont louées à raison de 3 rands par mois (l'électricité en plus). Quant aux salaires mensuels, ils s'échelonnent entre 50 rands (pour les Noirs) et 300 rands (pour les Blancs); un mineur noir gagne 100 rands (et jouit d'une protection sociale complète).

A l'issue du déjeuner, offert par l'*Union Steel Corporation*, le directeur général de celle-ci, le docteur Jacobz, après avoir parlé du complexe urbain, créé autour de l'*Union Steel*, « véritable Ruhr de l'Afrique du Sud », montra que toutes les conditions étaient réunies pour augmenter ce potentiel: approvisionnement en eau, charbon très bon marché, terrains disponibles, communications faciles... 70 % de l'électricité sont utilisés ici et 5 millions de tonnes d'acier produites. Le prix de vente en est contrôlé par l'Etat (la dernière augmentation a eu lieu en 1970, à raison de 10 rands par tonne métrique).

*
* *

Mardi 25 janvier.

Après un premier contact avec le Président Potgieter, vice-président du Sénat, et M. Du Toit, Secrétaire général de cette Assemblée, la délégation devait rencontrer un certain nombre de membres du *Parlement* (sénateurs et députés) *siégeant* actuellement *au Cap*, ainsi que l'ancien ambassadeur de la République Sud-Africaine à Paris, puis visiter les salles de séances et la bibliothèque du Parlement.

Dans l'après-midi, elle eut un assez long *entretien avec M. Philippe de Luze, Ambassadeur de France* à Pretoria et au Cap, sur les principaux problèmes de la République Sud-Africaine :

- cadre constitutionnel et vie politique de la République ;
- politique des bantoustans et reconnaissance de l'effort fait pour l'élévation du niveau de vie et le développement social des Bantous : salaires, habitat, hospitalisation, scolarisation (existence de trois Universités noires) ;
- naissance lente, mais réelle, d'une certaine élite noire : barreau, Université, monde des affaires, leaders politiques ;
- relations de la France et de l'Afrique du Sud : si les firmes françaises parviennent à s'implanter normalement (malgré le handicap de la langue et l'ancienneté de la suprématie britannique en ce domaine), l'action culturelle reste assez réduite.

Les sujets abordés ont « recoupé » ceux de *notre entretien du jeudi 20 janvier avec les membres du comité français de la South Africa Foundation* (présidé par M. D. G. A. Banmeyer) et nous ont permis d'élaborer la première partie de notre rapport.

*

* *

Mercredi 26 janvier.

Visite des régions vinicoles du Cap.

Rapide visite de *Stellenbosch* (les fermes de style hollandais, l'Université où le Premier Ministre, M. Vorster, a été étudiant).

Visite de l'*Institut de recherches du fruit*, sous la conduite de M. Piaget, qui nous fit une projection commentée de diapositives en couleurs au cours de laquelle il insista sur les difficultés que connaîtront les fruits et agrumes sud-africains à la suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C. E. E. Il existe en Afrique du Sud un Institut des vins qui exerce un contrôle sévère sur les produits destinés à l'exportation.

Visite d'une distillerie de la « Oudemeesters Coop ».

Toute l'installation technique — très moderne (1968) — est allemande ; le jus de raisin arrive de la ferme où il a été pressé. Capacité : 1,3 million de litres. Ce sont les vins blancs qui sont fabriqués ici, titrant entre 9° et 13° et valant entre 50 et 80 rands les 1.000 litres. Cette distillerie — la seconde du pays — fabrique aussi des cognacs et des champagnes d'assez bonne qualité.

Visite émouvante du *Monument* et du *Musée des Huguenots français*, situés dans un cadre naturel magnifique, sous la conduite de sa directrice, Mme Le Roux.

*

* *

Jeudi 27 janvier.

Entretien avec trois ministres sud-africains :

— M. N. Diederichs, *Ministre des Finances*, qui devait insister sur les bonnes relations de son pays avec le nôtre. Il marqua la volonté de son Gouvernement, en face d'une hausse continue des prix, d'accroître le taux d'augmentation du produit national brut. Des inquiétudes peuvent exister vis-à-vis de l'élargissement

du Marché Commun, surtout pour les produits agricoles, mais la complémentarité des saisons et la qualité des produits (fruits et vins notamment) doivent y remédier. M. Diederichs devait également dresser un rapide panorama de l'économie sud-africaine.

— *M. H. Muller, Ministre des Affaires étrangères.* Il insista sur l'importance des liens économiques existant entre la France et l'Afrique du Sud (surtout depuis huit ou neuf ans), mais marqua le caractère ténu des liens culturels.

Se défendant d'intervenir dans un domaine qui n'est pas le sien, M. H. Muller souligna cependant la différence d'esprit des systèmes économiques des deux pays : le sien, caractérisé par un libéralisme total, la France, qui pratique une politique d'intervention de l'Etat. Il faut donc que leurs hommes d'affaires se rencontrent davantage pour établir des relations commerciales plus efficaces.

Sur le plan culturel, on doit parvenir à un accord de coopération permettant l'échange de professeurs de langues et des expositions artistiques plus fréquentes (telle celle de 40 toiles de Bonnard, récemment, à Johannesburg).

— *M. C.-P. Mulder, Ministre de l'Information.* Après un échange de propos sur la valeur des sols et leur taxation au moment des ventes (évaluation d'experts; contestation devant une commission spéciale), fut abordée la question de l'importance des émissions françaises à la radiodiffusion; selon M. Mulder, la télévision sud-africaine sera « mise en place » en 1976. La radiodiffusion (S. A. B. C.) émet en 14 langues, pendant 1.525 heures (par an) pour l'intérieur du pays et, en 9 langues, pendant 200 heures, à l'extérieur.

A propos du cinéma, le ministre n'hésita pas à déclarer qu'une censure était exercée contre toute production susceptible de prôner la violence, l'érotisme ou les idées subversives.

Enfin, la question de la participation sud-africaine aux grandes foires de Paris, Lyon et Marseille fut évoquée.

*
* *

Vendredi 28 janvier.

Visite de Wondray beach, « terminal » sucrier de Durban.

La production sucrière sud-africaine est de 1,8 million de tonnes et 400.000 tonnes sont exportées, dont 1/3 vers la France; actuellement, un nouveau silo de 140.000 tonnes est en construction; la société n'a qu'un seul bateau et loue les autres unités à la Grèce ou au Japon.

L'entrepôt du sucre en vrac est un énorme bâtiment de 300 mètres de long, 70 mètres de large et 27 mètres de haut; par un jeu de tapis roulants, le sucre est envoyé dans les bateaux (un 15.000 tonneaux est chargé en 24 heures).

Le sucre représente 10.000 emplois blancs et 125.000 non-blancs; 2,2 % de la surface du Natal est planté en canne; il faut 8 à 9 tonnes de canne pour obtenir une tonne de sucre, qui vaut actuellement 30 à 31 livres.

*
* *

Visite de la manufacture de textiles David Whitehead and Sons.

Production d'un million de mètres de tissus par mois; il n'y a pas d'exportation. Le coton est d'origine surtout rhodésienne, la main-d'œuvre indienne à 90 %.

La délégation devait visiter les installations assez modernes de la manufacture (elle date de 1966) et assister aux diverses opérations de dépoussiération, de tréfilage et de tissage ; les machines étaient allemandes et anglaises.

Les 1.200 employés sont payés de 80 à 100 rands par mois (salaire féminin : 80 % du salaire masculin) ; des logements sont offerts à des prix assez bas et les soins médicaux sont gratuits ; trois semaines de congé annuel sont accordées.

Le « Tongat Group » est le premier propriétaire terrien du Natal.

*

* *

Samedi 29 janvier.

La délégation tient à souligner la gentillesse de l'accueil qu'elle reçut de la *colonie mauricienne de Durban*, sous l'impulsion de M. Alex Bax, Agent consulaire de France.

Il y a, en effet, dans ce grand port toute une « colonie » émigrée de l'île Maurice après les événements qui ont amené l'indépendance de cette ancienne colonie anglaise (1).

*

* *

Séjour à Johannesburg de M. le Sénateur Chauty.

Rapporteur du budget de la Recherche scientifique et de l'Energie atomique, M. Michel Chauty a été amené à prolonger de trois jours la « mission » accomplie par la délégation sénatoriale, celle-ci ayant conscience de l'importance qu'il y avait — pour notre pays — à mieux plaider un dossier (celui du groupe Framatome) intéressant la construction d'une première usine nucléaire dans le site de Kœberg, d'une puissance de 600 mégawatts.

En effet, les commandes passées par l'E. D. F. sont insuffisantes pour assurer le plan de charge du groupe électromécanique français et il convient d'en disposer d'un de 6 à 8 centrales, sur deux ans, pour produire dans des conditions économiquement valables, l'exportation devenant dès lors pour cette industrie une question de vie ou de mort.

Au cours de son séjour — et sur rendez-vous pris par l'Ambassade de France — M. Chauty a pu rencontrer une nouvelle fois le Docteur Roux, président de l'E. A. B., à Pelindaba, et MM. Straszacker, Smith et Van der Walt, respectivement président, directeur général et directeur général technique de l'E. S. C. O. M. Si la décision sud-africaine n'intervient pas avant quelques mois, il a été néanmoins très important qu'à la suite du passage des Sénateurs, la crédibilité du dossier français ait été largement prise en considération.

(1) Cf. le rapport d'information établi par une délégation de l'Assemblée Nationale, qui s'est rendue à Madagascar et à l'île Maurice, en septembre 1971 (n° 2170, A. N., 4^e législ.). L'île Maurice compte actuellement 822.000 habitants pour une superficie de 1.870 km² (soit 407 habitants au km²), les Indiens non-musulmans étant très largement majoritaires (51,6 %).

ANNEXE VIII

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Grâce aux services de l'Ambassade de la République Sud-Africaine, *une documentation assez abondante*, traduite en français, avait été remise à la délégation sénatoriale avant son départ. De caractère nettement économique, elle a donc eu besoin d'être complétée, pour l'élaboration de ce rapport, par la lecture de livres ou de revues n'ayant pas nécessairement la même orientation.

*
* *

Histoire :

Robert LACOUR-GAYET : *Histoire de l'Afrique du Sud*, Fayard, 1970 ;

Communication faite par M. BURGER, Ambassadeur de la République sud-africaine en France, à l'Académie diplomatique internationale, le 16 février 1972.

Jacques de BLOCISZEWSKI : *Fondements socio-politiques et exercice de la répression de l'opposition blanche par le gouvernement nationaliste (1948-1971)* ; mémoire de doctorat, Paris, 1972.

Economie :

State of South Africa. *Year book 1970*. Ouvrage de base pour la connaissance statistique du pays (Da Gama éd., Johannesburg) ;

What about South South Africa ? Un numéro spécial, d'avril 1971, de la revue internationale *Augé*, de 340 pages, abondamment illustré ;

République d'Afrique du Sud, numéro spécial d'octobre 1971, de l'Agence économique et financière (80 pages) ;

L'économie de la République d'Afrique du Sud, n° 3539 (du 26 novembre 1968) des « Notes et Etudes documentaires » de la Documentation française.

Articles de presse et divers :

Numéro spécial de *La Revue française*, de juin 1970 ;

Reportage de Pierre Bois, dans *Le Figaro* des 11, 15 et 16 juin 1971 (« L'Afrique du Sud face à l'Afrique ») ;

Reportage de Jean KNECHT dans *Le Monde* des 5, 6, 7, 8 et 9 janvier 1971 (« Au Pays de l'apartheid ») ;

Daniel BELET : « L'Afrique du Sud entre les réalités et les fictions », *La Vie française* du 3 février 1971 ;

Un très bon article du nouveau guide Gault-Millau, n° 28, août 1971, fait le point de toutes les *beautés touristiques* de cette « Nouvelle Europe où l'on rencontre même l'Afrique » ;

Numéro spécial de la revue *La Cité*, deuxième trimestre 1967 : « Afrique du Sud, partenaire des grandes puissances ».

Enfin, quels que soient les sentiments avec lesquels on aborde les problèmes sud-africains, la lecture du roman d'Alan Paton : *Pleure, ô pays bien-aimé* (Albin Michel, 1950) reste indispensable à qui veut tenter de comprendre le drame de l'opposition de deux communautés due, en grande partie, à la détribalisation des Bantous et à la mise en valeur industrielle d'un pays longtemps demeuré pastoral. C'est pourquoi nous nous sommes permis d'illustrer certains passages de notre rapport par quelques citations empruntées à cet ouvrage, n'omettant pas — pour autant — de faire appel à d'autres auteurs.